



## Acerca de este libro

Esta es una copia digital de un libro que, durante generaciones, se ha conservado en las estanterías de una biblioteca, hasta que Google ha decidido escanearlo como parte de un proyecto que pretende que sea posible descubrir en línea libros de todo el mundo.

Ha sobrevivido tantos años como para que los derechos de autor hayan expirado y el libro pase a ser de dominio público. El que un libro sea de dominio público significa que nunca ha estado protegido por derechos de autor, o bien que el período legal de estos derechos ya ha expirado. Es posible que una misma obra sea de dominio público en unos países y, sin embargo, no lo sea en otros. Los libros de dominio público son nuestras puertas hacia el pasado, suponen un patrimonio histórico, cultural y de conocimientos que, a menudo, resulta difícil de descubrir.

Todas las anotaciones, marcas y otras señales en los márgenes que estén presentes en el volumen original aparecerán también en este archivo como testimonio del largo viaje que el libro ha recorrido desde el editor hasta la biblioteca y, finalmente, hasta usted.

## Normas de uso

Google se enorgullece de poder colaborar con distintas bibliotecas para digitalizar los materiales de dominio público a fin de hacerlos accesibles a todo el mundo. Los libros de dominio público son patrimonio de todos, nosotros somos sus humildes guardianes. No obstante, se trata de un trabajo caro. Por este motivo, y para poder ofrecer este recurso, hemos tomado medidas para evitar que se produzca un abuso por parte de terceros con fines comerciales, y hemos incluido restricciones técnicas sobre las solicitudes automatizadas.

Asimismo, le pedimos que:

- + *Haga un uso exclusivamente no comercial de estos archivos* Hemos diseñado la Búsqueda de libros de Google para el uso de particulares; como tal, le pedimos que utilice estos archivos con fines personales, y no comerciales.
- + *No envíe solicitudes automatizadas* Por favor, no envíe solicitudes automatizadas de ningún tipo al sistema de Google. Si está llevando a cabo una investigación sobre traducción automática, reconocimiento óptico de caracteres u otros campos para los que resulte útil disfrutar de acceso a una gran cantidad de texto, por favor, envíenos un mensaje. Fomentamos el uso de materiales de dominio público con estos propósitos y seguro que podremos ayudarle.
- + *Conserve la atribución* La filigrana de Google que verá en todos los archivos es fundamental para informar a los usuarios sobre este proyecto y ayudarles a encontrar materiales adicionales en la Búsqueda de libros de Google. Por favor, no la elimine.
- + *Manténgase siempre dentro de la legalidad* Sea cual sea el uso que haga de estos materiales, recuerde que es responsable de asegurarse de que todo lo que hace es legal. No dé por sentado que, por el hecho de que una obra se considere de dominio público para los usuarios de los Estados Unidos, lo será también para los usuarios de otros países. La legislación sobre derechos de autor varía de un país a otro, y no podemos facilitar información sobre si está permitido un uso específico de algún libro. Por favor, no suponga que la aparición de un libro en nuestro programa significa que se puede utilizar de igual manera en todo el mundo. La responsabilidad ante la infracción de los derechos de autor puede ser muy grave.

## Acerca de la Búsqueda de libros de Google

El objetivo de Google consiste en organizar información procedente de todo el mundo y hacerla accesible y útil de forma universal. El programa de Búsqueda de libros de Google ayuda a los lectores a descubrir los libros de todo el mundo a la vez que ayuda a autores y editores a llegar a nuevas audiencias. Podrá realizar búsquedas en el texto completo de este libro en la web, en la página <http://books.google.com>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

5

Autograph Originals

4355.aaaa 37.

TRAITEZ  
DU  
LIBRE-ARBITRE,  
ET DE  
LA CONCUPISCENCE.

OUVRAGES POSTHUMES

De Messire JACQUES-BENIGNE BOSSUET,  
*Evêque de Meaux, Conseiller du Roi en ses  
Conseils, & ordinaire en son Conseil d'Etat,  
Précepteur de Monseigneur le Dauphin; Pre-  
mier Aumônier des deux dernières Dauphines.*



A PARIS,  
Chez BARTHELEMY ALIX, Libraire,  
ruë S. Jacques, près la Fontaine  
S. Severin, au Griffon.

---

M. DCC. XXXI.  
AVEC PRIVILEGE DU ROI.





MANDEMENT  
DE MONSEIGNEUR  
L'ILLUSTRISSIME  
E T  
REVERENDISSIME  
A  
EVEQUE DE TROYES,

*POUR RECOMMANDER  
à tous les Fideles de son Diocèse la lec-  
ture des Traités DU LIBRE ARBITRE,  
& DE LA CONCUPISCENCE, composés  
par feu M. Bossuet, Evêque de Meaux.*

**J** ACQUES BENIGNE  
BOSSUET, PAR LA  
PERMISSION DIVI-  
NE, EVESQUE DE TROYES:  
Au Clergé, & aux Fideles  
a ij

4

de notre Diocèse , SALUT &  
BENEDICTION.

LES deux Ouvrages que nous vous présentons , MES CHERS FRERES , contenus dans un seul Volume , ont un rapport si marqué , & une liaison si étroite avec les ELEVATIONS SUR LES MYSTERES, & les MEDITATIONS SUR L'ÉVANGILE de feu M. L'ÉVEQUE DE MEAUX , que nous avons crû qu'ils ne pouvoient les suivre de trop près. Vous verrez , en les lisant avec l'attention qu'ils méritent , que ce grand Evêque n'y fait que développer , & éclaircir davantage les ve-

5  
rités fondamentales qui servent de principes aux plus belles, & aux plus importantes instructions qu'il nous a données dans ses derniers Ouvrages ; je veux dire, la nature de notre libre arbitre, sa dépendance absoluë, & son effroïable chûte.

En effet, dans le premier Traité, qui est un de ceux qui ont été composés pour l'instruction de MONSIEUR LE DAUPHIN, Aïeul de SA MAJESTE', Monsieur de Meaux établit d'un côté le libre arbitre, dont il donne la véritable notion ; & de l'autre, il démontre sa dé-

a iij

pendance entiere & absoluë de l'Être souverain & indépendant. L'homme est véritablement libre ; mais Dieu gouverne souverainement son libre arbitre , en ordonne tout l'exercice , & en conduit tous les mouvemens aux fins qu'il s'est proposées. Ces deux verités sont si certaines , si évidemment connuës , & si profondément empreintes dans le fond de notre cœur , que rien ne peut les y ébranler , ni les en arracher , qu'une extrême dépravation de notre jugement. L'une est fondée sur le sen-

timent interieur le plus distinct , & sur l'experience la plus certaine : l'autre , sur l'idée la plus claire de Dieu.

L'Auteur, après avoir montré que la difficulté que l'on pourroit trouver à accorder ensemble ces deux verités, n'en doit faire abandonner aucune, établit le véritable moien de les concilier : & ce moien est d'autant plus admirable, qu'il se prend dans le principe même de l'une & de l'autre ; & qu'il est en même tems & le plus simple, & le plus certain.

Dans le second Traité,  
M. de Meaux remonte jus-

a iiij

qu'à la source de nos malheurs , découvre la blessure du libre arbitre , pousse la sonde , & porte le flambeau jusqu'au fond de la plaie profonde que le péché a faite au genre humain. Il en fait sentir toute la corruption , il en montre tout le danger , & toute la contagion.

Il explique cette triple concupiscence qui appesantit son joug sur les coupables enfans d'Adam. Il anatomise , pour ainsi parler , jusqu'aux moindres fibres , & jusqu'aux replis les plus secrets , ce corps de péché & de mort qui accable l'a-

me , & la tient captive ; & qui fait gémir les plus grands saints sous sa cruelle tyrannie.

Or il est très-constant ,  
**MES CHERS FRÈRES** , que c'est sur ces vérités bien entendues que roule toute la Religion , & toute la Morale chrétienne , si bien expliquées dans les **ELEVATIONS** , & dans les **MEDITATIONS SUR L'ÉVANGILE** ; & que c'est sur ce fondement que sont établies les solides vertus , & la véritable justice.

Concevez en effet , quel est le Dieu que nous adorons : qu'il est l'être souve-

rain , & indépendant ; le  
seul qui soit , qui puisse être  
de soi-même ; la cause pre-  
miere , & universelle de tou-  
tes choses ; de qui tout ce  
qui est , dépend si essenti-  
ellement , que ni Dieu ne peut  
renoncer à sa souveraineté  
sur la créature , ni la créatu-  
re ne peut avoir de substi-  
tance , de mouvement , d'a-  
ction , ni de perfection , tel-  
le qu'elle puisse être , que  
par l'efficace de la volonté  
toute - puissante de Dieu.  
Comprenez que tout ce qui  
arrive dans le monde , soit  
par une suite de l'ordre na-  
turel des causes secondes ,

soit par la volonté libre des hommes, n'est que l'exécution des decrets éternels de sa providence, dans lesquels les actions les plus libres sont également comprises : & que dans tout l'ordre, & dans tout l'arrangement des choses humaines, nous ne devons appercevoir que la main toute-puissante de Dieu. Et dès-là vous comprendrez dans quels sentimens d'adoration, de louanges, d'actions de graces, de soumission, de dépendance, & d'anéantissement nous devons être continuellement à l'égard d'une si haute Maje-

sté ; & quelle affreuse injustice , quel énorme crime commet une créature , qui oubliant sa dépendance , veut se soustraire à la souveraineté de Dieu , & ne se met pas en peine de connoître ses volontés , & de lui obéir.

Vous comprendrez en même tems quelle douceur , quelle patience , quelle paix nous devons conserver au milieu de tout ce qui nous arrive de fâcheux par l'injustice , & la mauvaise volonté des hommes , que Dieu fait servir à l'exécution de ses desseins : & vous ne pen-

seriez qu'à bien user des maux temporels par lesquels il veut vous punir , ou vous corriger.

Vous sentez, MES CHERS FRÈRES , quelle est la profondeur de ces principes , & combien nous pourrions étendre nos réflexions. Mais lorsque vous tournerez les yeux sur vous-mêmes ; lorsque vous considèrerez votre libre arbitre tombé , blessé , malade , foible , entraîné vers les créatures , uniquement porté au mal par lui-même , & impuissant pour le bien véritable : alors de quelle crainte , de quelle frayeur ne

seréz-vous pas saisis ? Quel extrême besoin ne sentirez-vous pas d'un charitable & puissant Libérateur ? De quelle reconnoissance , de quel amour ne seréz-vous pas pénétrés pour JESUS-CHRIST ? Quelle attention , quelle vigilance n'aurez-vous pas sur vous-mêmes ? Avec quelle ardeur ne recourerez-vous pas sans cesse à celui qui seul peut soutenir votre foiblesse , vous inspirer , conserver & fortifier en vous l'amour du bien & de la vertu ?

    Passez encore plus avant ,  
& voiez dans le détail les

causes de toutes les illusions, de toutes les erreurs, & de tous les égaremens des hommes. Cet amour du plaisir sensuel qui entre par tous les sens, qui aveugle, amollit, & corrompt l'ame, qui lui ôte sa force, qui l'attache au corps, & l'en rend esclave, que l'Apôtre saint Jean nomme *Concupiscence de la chair*. Ce desir insatiable d'expérimenter & de connoître, qui livre l'ame à tous les sens, qui repaît l'imagination de tous les vains objets; qui dans les choses mêmes bonnes & utiles, fait passer les bornes de la sage sobriété

tant recommandée par saint Paul: qui fait rechercher tout ce qui peut contenter & éblouir les yeux ; les spectacles, les pompes, les magnificences, les fausses grandeurs, le vain éclat du monde, des parures, des richesses, & tout ce qui distingue & attire les regards ; en un mot, cette vaine curiosité, & cette ostentation que le même S. Jean appelle *Concupiscence des yeux*. Enfin cette profonde dépravation, par laquelle l'homme livré à lui-même par l'excès de son amour propre, se regarde lui-même comme son bien

bien & son principe ; c'est-  
 à-dire , comme son dieu ;  
 s'aimant lui-même , & pour  
 lui-même , au lieu de s'ai-  
 mer en Dieu , & pour Dieu ;  
 se cherchant lui-même , &  
 rapportant tout à soi-même ,  
 au lieu de rapporter tout à  
 Dieu ; prenant pour regle ,  
 par une liberté indocile &  
 irraisonnable , ses propres  
 desirs , au mépris de la Loi  
 de Dieu ; sa volonté propre ,  
 sans se soucier de celle de  
 Dieu ; & son caprice , au  
 lieu de la vérité , & de la  
 souveraine raison de Dieu :  
 admirant son excellence pro-  
 pre , & aimant sa propre  
 b

grandeur ; par où il veut exceller en tout au dessus des autres , & s'attribuë secrettement tout ce qu'il trouve en lui de bien & de perfection ; & principalement ce qu'il y a de plus excellent entre les dons de Dieu , c'est-à-dire , le bon usage du libre arbitre , ou du moins la reconnoissance , qui en rend à Dieu toute la gloire. Dépravation qui , comme un poison mortel , a pénétré , par le péché que nous avons commis en Adam , jusqu'à la moëlle de nos os ; dont toute notre ame est infectée , & toute la vie corrompuë ; &

qui pour cela est appelée par le même Apôtre, *l'Orgueil de la vie* : qui est comme le vice radical d'où pullulent tous les autres vices ; qui se produit en toute occasion ; qui est la plus secrète , comme la plus dangereuse pâture de notre cœur ; & qui a fait en nous une empreinte & une plaie si profonde, qu'elle ne se peut jamais effacer, ni guérir entièrement, tant que nous vivons sur la terre.

Voiez, dis-je, en vous, petits ou grands, riches ou pauvres, cette triple con-

\* b ij

cupiscence , & cette complication , cette diversité infinie de maux qui en sortent comme d'une source empoisonnée , & dans lesquels elle entraîne le genre humain ; & reconnoissez humblement votre extrême misere, & la necessité où vous êtes, pour vous préserver d'une si effroiabile séduction, de mortifier sans relâche, selon le précepte de l'Apôtre , votre corps , vos sens , & votre esprit ; de vous consacrer à une penitence continuelle ; de haïr , & de fuir le monde ; de mépriser son éclat , & ses

enchantemens , & de chercher la retraite ; de vous occuper fans cesse à des choses utiles , de mener une vie sérieuse & laborieuse , éloignée des plaisirs & des vains amusemens du siecle.

O vous , que la divine Providence a fait naître dans un état , & une condition pauvre , basse , ou mediocre , gardez-vous bien d'envier aux grands & aux riches de la terre le vain éclat de leur imaginaire grandeur , qui leur fascine les yeux , & leur enyvrent le cœur ; qui leur en cache la vanité & le néant ; qui les attache à cet-

te figure passagere , à cette ombre qui s'évanouit ; & qui leur ferme les yeux de l'esprit , & les oreilles du cœur à la lumière de la vérité , & met par là un obstacle insurmontable à leur salut. Rendez graces au contraire à la bonté divine de vous avoir préservés d'un piège , & d'un enchantement si dangereux.

Telle est , MES CHERS FRERES , l'utilité , tel est le fruit que nous espérons que vous tirerez de la lecture de ces deux Ouvrages , à laquelle nous ne pouvons trop vous exhorter. Plus vous les

mediterez, plus vous y trouverez de lumière & de solidité ; & plus vous avancerez dans la connoissance de la Religion ; c'est-à-dire , dans la connoissance de Dieu , de vous-mêmes , & principalement de JESUS-CHRIST, par lequel seul nous pouvons profiter de toutes ces connoissances. Car non-seulement c'est ce SAUVEUR qui a montré aux hommes, par sa doctrine, & par ses exemples , que tout leur bonheur , comme leur excellence & leur justice, consiste à se soumettre pleinement & sans réserve à la

volonté de Dieu leur souverain Seigneur ; à lui rapporter tout , comme à l'unique principe de tout être , & de toute perfection ; à n'aimer que lui pour lui-même , & tout le reste en lui & pour lui ; à n'avoir de curiosité que pour connoître sa souveraine & juste volonté , & pour admirer sa puissance & sa bonté ; enfin à ne goûter d'autre plaisir , que celui qui naît de la connoissance & de l'amour de cet Etre infiniment parfait : mais c'est encore ce même SAUVEUR qui nous inspire par l'efficace de son influence ,  
&

& de son operation toute-puissante , & ces lumieres pures , & ce saint amour, par lesquels il nous fait vaincre le monde , c'est-à-dire , cette triple concupiscence , avec toutes les craintes , toutes les trompeuses esperances , & tous les desirs insensés : jusqu'à ce qu'enfin , après tous les combats de cette vie , il nous établisse dans la paix éternelle , & dans la parfaite liberté des enfans de Dieu , par la consommation de la charité.

AMEN, AMEN.

DONNE' à Troyes , en

6

notre Palais Episcopal , le  
vingt - huitième Juin mil  
sept cens trente-un.

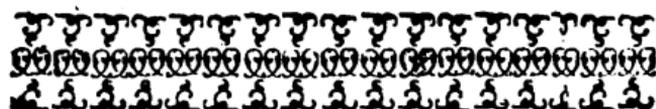
† J. BENIGNE,  
Evêque de Troyes.

Par Monseigneur,  
DIENERT.

TRAITÉ  
DU  
LIBRE ARBITRE.

cij





# TABLE

## DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE TRAITE'  
DU LIBRE ABBITRE.

---

### CHAPITRE PREMIER.

**D**ÉFINITION de la Liberté  
dont il s'agit. Difference  
entre ce qui est permis , ce qui  
est volontaire , & ce qui est  
libre. Page I

CHAP. II. *Que cette Liberté est  
dans l'homme ; & que nous  
connoissons cela naturelle-  
ment.* 4

CHAP. III. *Que nous connois-  
sons naturellement que Dieu*

# T A B L E

*gouverne notre Liberté ; & ordonne de nos actions. 24*

**CHAP. IV.** *Que la raison seule nous oblige à croire ces deux vérités , quand même nous ne pourrions trouver le moïen de les accorder ensemble. 45*

**CHAP. V.** *Divers Moïens pour accorder ces deux vérités.*  
**I. Moïen.** *Mettre dans le volontaire l'essence de la Liberté. Raisons décisives qui combattent cette opinion. 79*

**CHAP. VI.** *Second Moïen pour accorder notre Liberté avec la certitude des decrets de Dieu : La science moïenne , ou conditionnée. Foible de cette opinion. 89*

**CHAP. VII.** *Troisième Moïen pour accorder notre Liberté avec les decrets de Dieu : La*

## DES CHAPITRES.

*contemperation, & la savi-  
té; ou la délectation qu'on ap-  
pelle victorieuse. Insuffisance  
de ce moïen.* 94

CHAP. VIII. Quatrième & der-  
nier Moïen pour accorder no-  
tre Liberté avec les decrets de  
Dieu : La prémotion & la pré-  
determination physique. Elle  
sauve parfaitement notre Li-  
berté, & notre dépendance de  
Dieu. 102

CHAP. IX. Objections & répon-  
se, où l'on compare l'action li-  
bre de la volonté, avec les au-  
tres actions qu'on attribue à  
l'ame, & avec celles qu'on at-  
tribue aux corps. 124

CHAP. X. La difference des  
deux états de la nature hu-  
maine, innocente, & corrom-

TABLE DES CHAP.

*puî, assignés selon les principes posés.* 143

CHAP. XI. *Des Actions mauvaises, & de leurs causes.* 149

Fin de la Table.



TRAITE'



TRAITÉ  
DU  
LIBRE ARBITRE.



CHAPITRE I.

*Définition de la Liberté dont il s'agit. Différence entre ce qui est permis, ce qui est volontaire, & ce qui est libre.*



OU S'appellons quelquefois libre ce qui est permis par les Loix ; mais la notion de liberté s'étend encore plus loin, puisqu'il ne nous arrive que trop, de faire même beaucoup de cho-

A

2      T R A I T E' D U  
ses que les Loix , ni la raison  
ne permettent pas.

On appelle encore faire librement , ce qu'on fait volontairement , & sans contrainte. Ainsi nous voulons tous être heureux , & ne pouvons pas vouloir le contraire ; mais comme nous le voulons sans peine & sans violence , on peut dire en un certain sens , que nous le voulons librement. Car on prend souvent pour la même chose , liberté & volonté , volontaire & libre. *Liberè* , d'où vient *libertas* , semble vouloir dire la même chose que *velle* , d'où vient *voluntas* ; & on peut confondre en ce sens la liberté & la volonté : ce qu'on fait *libentissimè* , avec ce qu'on fait *liberrimè*.

On ne doute point de la liberté en ces deux sens. On convient qu'il y a des choses per-

**LIBRE ARBITRE. 3**  
mises, & en ce sens libres; comme il y a des choses commandées, & en cela nécessaires. On est aussi d'accord qu'on veut quelque chose, & on ne doute non plus de sa volonté, que de son être. La question est de sçavoir, s'il y a des choses qui soient tellement en notre pouvoir, & en la liberté de notre choix, que nous puissions ou les choisir, ou ne les choisir pas.



A ij



## C H A P I T R E   I I .

*Que cette Liberté est dans l'homme ; & que nous connoissons cela naturellement.*

**J**E D I S que la liberté , ou le libre arbitre considéré en ce sens , est certainement en nous , & que cette liberté nous est évidente :

1<sup>o</sup>. Par l'évidence du sentiment , & de l'expérience.

2<sup>o</sup>. Par l'évidence du raisonnement.

3<sup>o</sup>. Par l'évidence de la révélation ; c'est-à-dire , parce que Dieu nous l'a clairement révélé par son Ecriture.

Quant à l'évidence du sentiment : que chacun de nous s'écoute , & se consulte soi-même,

## LIBRE ARBITRE. 5

il sentira qu'il est libre , comme il sentira qu'il est raisonnable. En effet , nous mettons grande différence entre la volonté d'être heureux , & la volonté d'aller à la promenade. Car nous ne songeons pas seulement que nous puissions nous empêcher de vouloir être heureux ; & nous sentons clairement que nous pouvons nous empêcher de vouloir aller à la promenade. De même nous délibérons , & nous consultons en nous-mêmes , si nous irons à la promenade , ou non ; & nous résolvons comme il nous plaît , ou l'un , ou l'autre : mais nous ne mettons jamais en délibération si nous voudrions être heureux , ou non : ce qui montre que comme nous sentons que nous sommes nécessairement déterminés par notre nature même à desirer d'être heureux ; nous

A iij

## 6 TRAITÉ D'U

sentons aussi que nous sommes libres à choisir les moïens de l'être.

Mais parce que dans les délibérations importantes, il y a toujours quelque raison qui nous détermine, & qu'on peut croire que cette raison fait dans notre volonté une nécessité secrète, dont notre ame ne s'apperçoit pas; pour sentir évidemment notre liberté, il en faut faire l'épreuve dans les choses où il n'y a aucune raison qui nous pousse d'un côté plutôt que d'un autre. Je sens, par exemple, que levant ma main, je puis ou vouloir la tenir immobile, ou vouloir lui donner du mouvement; & que me résolvant à la mouvoir, je puis ou la mouvoir à droite, ou à gauche avec une égale facilité: car la nature a tellement disposé les organes du

## LIBRE ARBITRE. 7

mouvement , que je n'ai ni plus de peine , ni plus de plaisir à l'une de ces actions , qu'à l'autre ; de sorte que plus je considère sérieusement & profondément ce qui me porte à celui-là plutôt qu'à celui-ci ; plus je ressens clairement qu'il n'y a que ma volonté qui m'y détermine , sans que je puisse trouver aucune autre raison de le faire.

Je sçai que quand j'aurai dans l'esprit de prendre une chose plutôt qu'une autre , la situation de cette chose me fera diriger de son côté le mouvement de ma main : mais quand je n'ai aucun autre dessein que celui de mouvoir ma main d'un certain côté , je ne trouve que ma seule volonté qui me porte à ce mouvement plutôt qu'à l'autre.

Il est vrai que remarquant en moi-même cette volonté qui me

A iiij

## 8    T R A I T É   D U

fait choisir un des mouvemens plutôt que l'autre , je ressens que je fais par là une épreuve de ma liberté , où je trouve de l'agrément ; & cet agrément peut être la cause qui me porte à me vouloir mettre en cet état. Mais premierement , si j'ai du plaisir à éprouver , & à goûter ma liberté , cela suppose que je la sens. Secondement , ce desir d'éprouver ma liberté , me porte bien à me mettre en état de prendre parti entre ces deux mouvemens ; mais ne me détermine point à commencer plutôt par l'un que par l'autre ; puisque j'éprouve également ma liberté , quel que soit celui des deux que je choisisse.

Ainsi j'ai trouvé en moi-même une action , où n'étant attiré par aucun plaisir , ni troublé par aucune passion , ni embarrassé

## LIBRE ARBITRE. 9

d'aucune peine que je trouve en l'un des partis plutôt qu'en l'autre , je puis connoître distinctement , sur-tout y pensant comme je fais , tous les motifs qui me portent à agir de cette façon, plutôt que de la contraire. Que si , plus je recherche en moi-même la raison qui me détermine , plus je sens que je n'en ai aucune autre que ma seule volonté ; je sens par là clairement ma liberté , qui consiste uniquement dans un tel choix.

C'est ce qui me fait comprendre que je suis fait à l'image de Dieu ; parce que n'y aiant rien dans la matiere qui le détermine à la mouvoir plutôt qu'à la laisser en repos , ou à la mouvoir d'un côté plutôt que d'un autre : il n'y a aucune raison d'un si grand effet que la seule volonté , par où il me paroît souverainement libre.

## 10 TRAITE' DU

C'est ce qui fait voir en passant que cette liberté dont nous parlons, qui consiste à pouvoir faire, ou ne faire pas, ne procede précisément ni d'irrésolution, ni d'incertitude, ni d'aucune autre imperfection : mais suppose que celui qui l'a au souverain degré de perfection, est souverainement indépendant de son objet, & a sur lui une pleine supériorité.

C'est par là que nous connoissons que Dieu est parfaitement libre en tout ce qu'il fait au dehors, corporel ou spirituel, sensible ou intelligible; & qu'il l'est en particulier à l'égard de l'impulsion du mouvement qu'il peut donner à la matiere. Mais tel qu'il est à l'égard de toute la matiere, & de tout son mouvement, tel a-t-il voulu que je fusse à l'égard de cette petite par-

## LIBRE ARBITRE. 11

tie de la matiere , & du mouvement qu'il a mis dans la dépendance de ma volonté. Car je puis avec une égale facilité faire un tel mouvement , ou ne le pas faire ; mais comme l'un de ces mouvemens n'est pas en soi meilleur que l'autre , ni n'est pas aussi meilleur pour moi en l'état où je viens de me considérer ; je vois par là qu'on se trompe , quand on cherche dans la matiere un certain bien qui détermine Dieu à l'arranger , ou à la mouvoir en un sens plutôt qu'en un autre. Car le bien de Dieu , c'est lui-même ; & tout le bien qui est hors de lui , vient de lui seul : de sorte que quand on dit que Dieu veut toujours ce qu'il y a de mieux ; ce n'est pas qu'il y ait un mieux dans les choses qui précédent en quelque sorte sa volonté , & qui l'attirent : mais

## 12 T R A I T E' D U

c'est que tout ce qu'il veut par là devient le meilleur ; à cause que sa volonté est cause de tout le bien , & de tout le mieux qui se trouve dans la créature.

J'ai donc un sentiment clair de ma liberté , qui sert à me faire entendre la souveraine liberté de Dieu , & comme il m'a fait à son image.

Au reste , aiant une fois trouvé en moi-même , & dans une seule de mes actions ce principe de liberté ; je conclus qu'il se trouve dans toutes les actions , même dans celles où je suis plus passionné ; quoique la passion qui me trouble ne me permette pas peut-être de l'y appercevoir d'abord si clairement.

Aussi vois-je que tous les hommes sentent en eux cette liberté. Toutes les langues ont des mots & des façons de parler très-clai-

## LIBRE ARBITRE. 13

res, & très-précises pour l'expliquer : tous distinguent ce qui est en nous, ce qui est en notre pouvoir, ce qui est remis à notre choix, d'avec ce qui ne l'est pas ; & ceux qui nient la liberté, ne disent point qu'ils n'entendent pas ces mots, mais ils disent que la chose qu'on veut signifier par là n'existe pas.

C'est sur cela que je fonde l'évidence du raisonnement qui nous démontre notre liberté. Car nous avons une idée très-claire, & une notion très-distincte de la liberté dont nous parlons : d'où il s'ensuit que cette notion est très-véritable, & par conséquent que la chose qu'elle représente est très-certaine. Et nous n'avons pas seulement l'idée de la souveraine liberté de Dieu : qui consiste en son indépendance absolue ; mais encore d'une liberté

## 14 TRAITE' DU

qui ne peut convenir qu'à la créature ; puisque nous connoissons clairement que nous pouvons choisir si mal , que nous commettrons une faute : ce qui ne peut convenir qu'à la créature. Il n'y a personne qui ne conçoive qu'il feroit un crime execrable d'ôter la vie à son bienfaiteur , & encore plus à son propre pere. Tous les jours nous reconnoissons en nous-mêmes que nous faisons quelque faute , dont nous avons de la douleur : & quiconque y voudra penser de bonne foi, verra clairement qu'il met grande difference entre la douleur que lui cause une colique , ou la fâcherie que lui donne quelque perte de ses biens , & quelque défaut naturel de sa personne ; & cette autre sorte de douleur qu'on appelle se repentir. Car cette dernière espece de

**LIBRE ARBITRE. 15**  
douleur nous vient de l'idée d'un mal qui n'est pas inévitable, & qui ne nous arrive que par notre faute : ce qui nous fait entendre que nous sommes libres à nous déterminer d'un côté plutôt que d'un autre ; & que si nous prenons un mauvais parti , nous devons nous l'imputer à nous-mêmes.

Il n'y a personne qui ne remarque la différence qu'il y a entre l'aversion que nous avons pour certains défauts naturels des hommes , & le blâme que nous donnons à leurs mauvaises actions. On voit aussi que c'est autre chose de priser un homme comme bien composé , que de louer une action humaine comme bien faite : car le premier peut convenir à une pierrerie , & à un animal , aussi-bien qu'à un homme ; & le second ne peut

convenir qu'à celui qu'on reconnoît libre ; qui se peut par là rendre digne & de blâme , & de louange , en usant bien ou mal de la liberté.

On remarque aussi facilement qu'il y a de la différence entre frapper un cheval qui a fait un faux pas , parce que l'expérience fait voir que cela sert à le redresser ; & châtier un homme qui a failli , parce qu'on veut lui faire connoître sa faute pour le corriger , ou se servir de lui pour donner exemple aux autres : & quoique les hommes grossiers frappent quelquefois un cheval avec un sentiment à peu près semblable à celui qu'ils ont en frappant leur valet ; il n'y a personne qui pensant sérieusement à ce qu'il fait , puisse attribuer une faute , ou un crime à un autre qu'à celui à qui il attribue une liberté. Outre

## LIBRE ARBITRE. 17

Outre cela , l'obligation que nous croïons tous avoir de consulter en nous-mêmes si nous ferons une chose plutôt que l'autre , nous est une preuve certaine de la liberté de notre choix. Car nous ne consultons point sur les choses que nous croïons nécessaires : comme , par exemple , si nous aurons un jour à mourir ; en cela nous nous laissons entraîner au cours naturel & inévitable des choses : & nous en userions de même à l'égard de tous les objets qui se présentent ; si nous ne connoissions distinctement qu'il y a des choses à quoi nous devons aviser , parce que nous y devons agir , & nous y déterminer par notre choix. De là je conclus que nous sommes libres à l'égard de tous les sujets sur lesquels nous pouvons douter & délibérer. C'est pour-

B

quoi nous sommes libres, même à l'égard du bien véritable qui est la vertu ; parce que, quelque bien que nous y voyions selon la raison, nous ne sentons pas toujours un plaisir actuel en la suivant ; & que par conséquent toute l'idée que nous avons du bien ne s'y trouve pas : de sorte que nous ne pouvons être nécessairement & absolument déterminés à aimer un certain objet, si le bien essentiel qui est Dieu ne nous paroît en lui-même.

En ce cas seulement, nous cesserons de consulter & de choisir : mais à l'égard de tous les biens particuliers, & même du bien suprême connu imparfaitement, comme nous le connoissons en cette vie ; nous avons la liberté de notre choix : & jamais nous ne la perdrons, tant que nous serons en état de balancer

## LIBRE ARBITRE. 19

un bien avec l'autre ; parce que notre volonté trouvant par-tout une idée de son objet, c'est-à-dire, la raison du bien, aura toujours à choisir entre les uns & les autres, sans que son objet la puisse déterminer tout seul.

Ainsi, nous avons des idées très-claires, non-seulement de notre liberté, mais encore de toutes les choses qui la doivent suivre. Car non-seulement nous entendons ce que c'est que choisir librement : mais nous entendons encore que celui qui peut choisir, s'il ne voit pas tout d'abord, doit délibérer, & qu'il fait mal s'il ne délibère ; & qu'il fait encore plus mal, si après avoir consulté, il prend un mauvais parti, & que par là il mérite & le blâme, & le châtiement : comme au contraire il mérite, s'il use bien de sa liberté,

B ij

& la louange, & la récompense de son bon choix. Par conséquent nous avons des idées très-claires de plusieurs choses qui ne peuvent convenir qu'à un être libre : & il y en a parmi celles-là que nous ne pouvons attribuer qu'à un être capable de faillir : & nous trouvons tout cela si clairement en nous-mêmes, que nous ne pouvons non plus douter de notre liberté, que de notre être.

Nous voyons donc l'existence de la liberté : en ce qu'il faut admettre nécessairement qu'il y a des êtres connoissans qui ne peuvent être précisément déterminés par leurs objets : mais qui doivent s'y porter par leur propre choix. Nous trouvons en même tems que le premier libre c'est Dieu : parce qu'il possède en lui-même tout son bien ; &

## LIBRE ARBITRE. 21

n'ayant besoin d'aucun des êtres qu'il fait , il n'est porté à les faire , ni à faire qu'ils soient de telle façon , que par la seule volonté indépendante. Et nous trouvons en second lieu que nous sommes libres aussi : parce que les objets qui nous sont proposés , ne nous emportent pas tous seuls par eux - mêmes ; & que nous demeurerions à leur égard sans action , si nous ne pouvions choisir.

Nous trouvons encore que ce premier Libre ne peut jamais ni aimer , ni faire autre chose que ce qui est un bien véritable : parce qu'il est lui-même par son essence le bien essentiel , qui influë le bien dans tout ce qu'il fait. Et nous trouvons au contraire que tous les êtres libres qu'il fait , pouvant n'être pas , sont capables de faillir ; parce

qu'étant sortis du néant , ils peuvent aussi s'éloigner de la perfection de leur être. De sorte que toute créature sortie des mains de Dieu , peut faire bien & mal : jusqu'à ce que Dieu l'ayant menée par la claire vision de son essence , à la source même du bien ; elle soit si bien possédée d'un tel objet , qu'elle ne puisse plus désormais s'en éloigner.

Ainsi nous avons connu notre liberté & par une expérience certaine, & par un raisonnement invincible. Il ne reste plus qu'à y ajouter l'évidence de la révélation divine ; à laquelle ne desirant pas m'attacher quant à présent , je me contenterai de dire , que cette persuasion de notre liberté étant commune à tout le genre humain , l'Écriture bien-loin de reprendre un sentiment si universel , se sert au contraire

LIBRE ARBITRE. 23  
de toutes les expressions par lesquelles les hommes ont accoutumé d'exprimer & leur liberté, & toutes ses suites ; & en parle, non de la maniere dont elle use en nous obligeant de croire les Mysteres qui nous sont cachés ; mais toujours comme d'une chose que nous sentons en nous-mêmes ; aussi-bien que nos raisonnemens & nos pensées.





## CHAPITRE III.

*Que nous connoissons naturelle-  
ment que Dieu gouverne no-  
tre liberté, & ordonne de nos  
actions.*

**S**UR cela il s'éleve une secon-  
de question, sçavoir, si nous  
devons croire, selon la raison na-  
turelle, que Dieu ordonne de  
nos actions, & gouverne notre  
liberté, en la conduisant certai-  
nement aux fins qu'il s'est pro-  
posées : ou s'il faut penser au con-  
traire que, dès qu'il a fait une  
créature libre, il la laisse aller  
où elle veut ; sans prendre autre  
part en sa conduite, que de la  
récompenser si elle fait bien : ou  
de la punir si elle fait mal.

Mais la notion que nous avons  
de

## LIBRE ARBITRE. 25

de Dieu résiste à ce dernier sentiment. Car nous concevons Dieu comme un être qui sçait tout, qui prévoit tout, qui pourvoit à tout, qui gouverne tout, qui fait ce qu'il veut de ses créatures, & à qui se doivent rapporter tous les événemens du monde. Que si les créatures libres ne sont pas comprises dans cet ordre de la Providence divine, on lui ôte la conduite de ce qu'il y a de plus excellent dans l'Univers, c'est-à-dire, des créatures intelligentes. Il n'y a rien de plus absurde que de dire qu'il ne se mêle point du gouvernement des Peuples, de l'établissement ni de la ruine des Etats, comment ils sont gouvernés, par quels Princes, & par quelles Loix : toutes lesquelles choses s'exécutant par la liberté des hommes, si elle n'est en la

C

## 26 TRAITE' DU

main de Dieu , en sorte qu'il ait des moiens certains de la tourner où il lui plaît , il s'enfuit que Dieu n'a point de part en tous ces événemens , & que cette partie du monde est entièrement indépendante.

Il ne suffit pas de dire , que la créature libre est dépendante de Dieu ; premierement , en ce qu'elle est ; 2°. en ce qu'elle est libre ; 3°. en ce que , selon l'usage qu'elle fait de sa liberté , elle est heureuse ou malheureuse ; car il ne faut pas seulement que quelques effets soient rapportés à la volonté de Dieu : mais comme elle est la cause universelle de tout ce qui est , il faut que tout ce qui est , en quelque manière qu'il soit , vienne de lui ; & il faut par conséquent que l'usage de la liberté , avec tous les effets qui en dépendent , soit

## LIBRE ARBITRE. 27

compris dans l'ordre de sa providence : autrement on établit une sorte d'indépendance dans la créature , & on y reconnoît un certain ordre dont Dieu n'est point la première cause.

Et on ne sauve point la souveraineté de Dieu, en disant que c'est lui-même qui a voulu cette indépendance de la liberté humaine ; car il est de la nature d'une souveraineté aussi universelle , & aussi absolue que celle de Dieu , que nulle partie de ce qui est ne lui puisse être soustraite , ou exemptée , en quelque façon que ce soit , de sa direction : & avec la même raison qu'on dit que Dieu , ayant fait un certain genre de créatures , les laisse se gouverner elles-mêmes , sans s'en mêler ; on pourroit dire encore que les ayant créées , il les laisse se conserver ;

C ij

ou qu'ayant fait la matiere , il la laisse mouvoir , & arranger au gré de quelqu'autre.

Cette fausse imagination est détruite par la claire notion qu'on a de Dieu ; parce qu'elle nous fait connoître que , comme il ne se peut rien ôter de ce qui fait la perfection de l'Être divin , il ne se peut aussi rien ôter à la créature de ce qui fait la dépendance de l'être créé.

Mais ne pourroit-on pas dire , que cette dépendance de l'être créé se doit entendre seulement des choses mêmes qui sont , & non pas des modes ou des façons d'êtres ? Nullement : car les façons d'êtres , en ce qu'elles tiennent de l'être , puisqu'en effet elles sont à leur maniere , doivent nécessairement venir du premier Être. Par exemple , qu'un corps soit d'une telle figure , & dans

## LIBRE ARBITRE. 29

une telle situation , cela sans doute appartient à l'être : car il est vrai qu'il est ainsi disposé ; & cette disposition étant en lui quelque chose de véritable & de réel, elle doit avoir pour première cause la cause universelle de tout ce qui est. Et quand on dit que Dieu est la cause de tout ce qui est , s'il falloit restreindre la proposition aux seules substances , sans y comprendre les manières d'être , il faudroit dire qu'à la vérité les corps viennent de lui , mais non leurs mouvemens , ni leurs assemblages , ni leurs divers arrangemens , qui font néanmoins tout l'ordre du monde. Que s'il faut qu'il soit l'auteur de l'assemblage & de l'arrangement de certains corps qui font les astres & les élémens , comment peut-on penser qu'il ne faille pas rapporter au même principe l'as-

C ij

### 30 T R A I T E' D U

semblage & l'arrangement qui se voit parmi les hommes ; c'est-à-dire , leurs sociétés , leurs républiques , & leur mutuelle dépendance , où consiste tout l'ordre des choses humaines ? Ainsi la raison fait voir que non-seulement tout être subsistant , mais tout l'ordre des êtres subsistans , doit venir de Dieu ; & à plus forte raison que l'ordre des choses humaines doit sortir de là : puisque les créatures libres étant sans aucun doute la plus noble portion de l'univers , elles sont par conséquent les plus dignes que Dieu les gouverne.

En effet tout homme qui reconnoîtra qu'il y a un Dieu infiniment bon , reconnoîtra en même tems , que les loix , la paix publique , la bonne conduite , & le bon ordre des choses humaines doivent ve-

nir de ce principe. Car comme parmi les hommes il n'y a rien de meilleur que ces choses , il n'y a rien par conséquent qui marque mieux la main de celui qui est le bien par excellence. Puis donc que toutes ces choses s'établissent par la volonté des hommes , & qu'elles font le sujet ordinaire sur lequel ils exercent leur liberté ; si on n'avouë que Dieu la dirige à la fin qu'il lui plaît , on sera forcé de dire qu'en même tems qu'il nous a fait libres , il s'est ôté le moïen de faire de si grands biens au genre humain ; & que loin qu'il faille penser que des choses si excellentes puissent être appelées des bienfaits divins , on doit penser au contraire , qu'il n'est pas possible que Dieu nous les donne.

Car ce n'est pas les donner

C iiii

d'une maniere digne de lui , que de ne pouvoir pas s'assurer qu'elles feront quand il voudra : il faut donc qu'il soit assuré qu'en les voulant donner aux Peuples & aux Nations , il ſçaura faire ſervir à ſes volontés les hommes par qui il les veut donner ; & par conſequent que leur liberté ſera conduite certainement à l'effet qu'il en prétend : puis que ce n'eſt pas dans le projet , mais dans l'effet même que conſiſte le bien de toutes ces choſes.

Ce ſeroit une mauvaiſe répoſe de dire , que Dieu pourroit ſ'assurer des hommes en leur ôtant la liberté qu'il leur a donnée. Car c'eſt le faire contraire à lui-même , que de dire qu'il ait mis en l'homme , quand il l'a fait libre , un obſtacle éternel à ſes deſſeins , & un obſtacle ſi grand , qu'il n'aura aucun

### LIBRE ARBITRE. 33

moïen de le vaincre , qu'en détruisant ses premiers conseils , & en retirant ses premiers dons. Joint que , si on ôte aux hommes leur liberté dans les choses dont nous venons de parler , qui en font l'exercice le plus naturel , elle ne trouvera désormais aucune place dans la vie humaine ; & les expériences que nous en faisons seront toutes vaines : ce qui nous a paru insoutenable.

Que si tant de bons effets qui s'accomplissent par la liberté des hommes , se rapportent toutefois si visiblement à la volonté de Dieu ; il faut croire que tout l'ordre des choses humaines est compris dans celui des decrets divins. Et loin de s'imaginer que Dieu ait donné la liberté aux créatures raisonnables pour les mettre hors de sa main ; on doit juger au contraire , qu'en créant

### 34 TRAITE' DU

la liberté même , il s'est réservé des moïens certains pour la conduire où il lui plaît.

Autrement on lui ôte ce que personne de ceux qui le connoissent tant soit peu , ne lui veut ôter ; car personne sans doute ne lui veut ôter les châtimens & les récompenses , ou des Peuples entiers , ou des Particuliers ; & cependant ces choses s'exerçant , ou s'exécutant ordinairement sur les hommes par les hommes mêmes , on les ôte clairement à Dieu ; à moins qu'on ne laisse en sa main la liberté de l'homme , pour l'attirer où il veut , par les moïens qui lui sont connus.

Bien plus , sans cela on ôte à Dieu la préscience des choses humaines. En effet si on reconnoît que Dieu , aiant des moïens certains de s'assurer des volontés

## LIBRE ARBITRE. 35

libres , résout à quoi il les veut porter ; on n'a point de peine à entendre sa préscience éternelle : puisqu'on ne peut douter qu'il ne connoisse & ce qu'il veut dès l'éternité , & ce qu'il doit faire dans le tems. C'est la raison que rend S. Augustin de la préscience divine : *Novit procul dubio qua fuerat ipse facturus*. Mais si on suppose au contraire , que Dieu attend simplement quel sera l'événement des choses humaines , sans s'en mêler ; on ne sçait plus où il les peut voir dès l'éternité : puisqu'elles ne sont encore ni en elles-mêmes , ni dans la volonté des hommes ; & encore moins dans la volonté divine , dans les decrets de laquelle on ne veut pas qu'elles soient comprises. Et pour démontrer cette vérité par un principe plus essentiel à la nature di-

vine, je dis qu'étant impossible que Dieu emprunte rien du dehors, il ne peut avoir besoin que de lui-même, pour connoître tout ce qu'il connoît. D'où il s'enfuit qu'il faut qu'il voie tout, ou dans son essence, ou dans ses decrets éternels; & en un mot qu'il ne peut connoître que ce qu'il est, ou ce qu'il opere par quelque moïen que ce soit. Que si on supposoit dans le monde quelque substance, ou quelque qualité, ou quelque action dont Dieu ne fût pas l'auteur, elle ne seroit en aucune sorte l'objet de sa connoissance: & non-seulement il ne pourroit point la prévoir; mais il ne pourroit pas la voir quand elle seroit réellement existante. Car le rapport de cause à effet étant le fondement essentiel de toute la communication qu'on peut conce-

LIBRE ARBITRE. 37

voir entre Dieu & la créature, tout ce qu'on supposera que Dieu ne fait pas, demeurera éternellement sans aucune correspondance avec lui, & n'en fera connu en aucune sorte. En effet, quelque connoissant que soit un être, un objet même existant n'en est connu que par l'une de ces manières; ou parce que cet objet fait quelque impression sur lui: ou parce qu'il a fait cet objet: ou parce que celui qui l'a fait, lui en donne la connoissance. Car il faut établir la correspondance entre la chose connue, & la chose connoissante; sans quoi elles seront à l'égard l'une de l'autre comme n'étant point du tout. Maintenant il est certain que Dieu n'a rien au dessus de lui, qui puisse lui faire connoître quelque chose. Il n'est pas moins assuré que les choses ne peuvent

### 38 T R A I T E' D U

faire aucune impression sur lui, ni produire en lui aucun effet. Reste donc qu'il les connoisse à cause qu'il en est l'auteur ; de sorte qu'il ne verra pas dans la créature ce qu'il n'y aura pas mis : & s'il n'a rien en lui-même par où il puisse causer en nous les volontés libres : il ne les verra pas quand elles seront, bien loin de les prévoir avant qu'elles soient.

Il ne sert de rien , pour expliquer la préscience , de mettre un concours general de Dieu dont l'action & l'effet soient déterminés par notre choix. Car ni le concours ainsi entendu , ni la volonté de le donner , n'ont rien de déterminé ; & par consequent ne servent de rien à faire entendre comme Dieu connoît les choses particulieres ; de sorte que , pour fonder la préscience

## LIBRE ARBITRE. 39

universelle de Dieu , il faut lui donner des moïens certains , par lesquels il puisse tourner notre volonté à tous les effets particuliers qu'il lui plaira d'ordonner.

Que si , pour combattre le principe : Que Dieu ne connoît que ce qu'il opere ; on objecte qu'il s'ensuivroit de là , que le péché lui seroit inconnu , puisqu'il n'en est pas la cause : il ne faut que se souvenir que le mal n'est point un être , mais un défaut ; qu'il n'a point par conséquent de cause efficiente ; & ne peut venir que d'une cause qui étant tirée du néant , soit par là sujette à faillir. Au reste on voit clairement que Dieu sçachant la mesure , & la quantité du bien qu'il met dans sa créature , connoît le mal où il voit que manque ce bien ; comme il connoîtroit un vuide dans la nature ,

## 40 T R A I T E' D U

en connoissant jusqu'où tous les corps s'étendent.

Et quand on seroit en peine d'où vient le mal ; on ne peut douter du moins , que tout le bien , & toute la perfection qui se trouve dans la créature , ne vienne de Dieu. Car il est le souverain bien , de qui tout bien prend son origine. Ainsi le bon usage du libre arbitre étant le plus grand bien , & la dernière perfection de la créature raisonnable ; cela doit par conséquent lui venir de Dieu. Autrement on pourroit dire que nous nous serions faits meilleurs , & plus parfaits que Dieu ne nous auroit faits ; & que nous nous donnerions à nous-mêmes quelque chose qui vaut mieux que l'être ; puisqu'il vaut mieux pour la créature raisonnable qu'elle ne soit point du tout , que de ne pas

## LIBRE ARBITRE. 41

pas user de son libre arbitre, selon la raison & la Loi de Dieu.

Et si l'on dit que cette perfection qui vient à la créature raisonnable par le bon usage de sa liberté, n'est qu'une perfection morale, qui par conséquent n'é-gale pas la perfection physique de l'être ; il faut songer que ce bien moral est la véritable perfection de la nature de l'homme ; & que cette perfection est tellement desiderable, que l'homme la doit souhaiter plus que l'être même. De sorte qu'on ne peut rien penser de moins raisonnable, que d'attribuer à Dieu ce qui vaut le moins, c'est-à-dire l'être ; en lui ôtant ce qui vaut le plus, c'est-à-dire le bien être, & le bien vivre.

Que si on est obligé d'attribuer à Dieu le bien dont la créature peut abuser, c'est-à-dire la liber-

D

## 42 T R A I T É' D U

té ; à plus forte raison doit-on lui attribuer le bon usage du libre arbitre , qui est un bien si grand & si pur , qu'on ne peut jamais en user mal ; puisqu'il est essentiellement le bon usage de soi-même , & de toutes choses.

Ainsi on ne peut nier que Dieu, en créant la créature raisonnable , n'ait réservé dans la plénitude de sa science & de sa puissance , des moïens certains pour la conduire aux fins qu'il a résolüs , sans lui ôter la liberté qu'il lui a donnée. Et il semble que ce sentiment n'est pas moins gravé dans l'esprit des hommes , que celui de leur liberté ; puisqu'ils comprennent dans les vœux qu'ils font , & dans les actions de graces qu'ils rendent à la Divinité , plusieurs choses qui ne leur arrivent que par leur liberté , ou celle des autres. Ils

## LIBRE ARBITRE. 43

attribuent aussi à la Justice divine plusieurs événemens qui ne s'accomplissent que par les conseils humains. *Id scio*, dit ce jeune homme dans le Poëte comique, *deos mihi satis infensos qui tibi auscultaverim*. Ce langage si commun dans les Comedies, & dans les Histoires, fait voir que c'est le sentiment du genre humain, que ce qui se fait le plus librement par les hommes, est dirigé par les ordres secrets de la divine Providence.

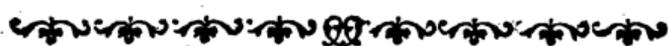
Mais si ce sentiment n'est pas assez clair, ni assez développé dans les écrits des Auteurs profanes, il est expliqué nettement dans les saintes Ecritures; où on peut remarquer presque à chaque page, que les conseils des hommes sont attribués à la volonté de Dieu en mêmes termes

D ij

#### 44 T R A I T E' D U

que les autres événemens du monde ; ce que je remets à considérer à un autre tems. Pour maintenant je conclus , que deux choses nous sont évidentes par la seule raison naturelle : l'une , que nous sommes libres , au sens dont il s'agit entre nous : l'autre , que les actions de notre liberté sont comprises dans les decrets de la divine Providence ; & qu'elle a des moïens certains de les conduire à ses fins.





## CHAPITRE IV.

*Que la raison seule nous oblige à croire ces deux vérités, quand même nous ne pourrions trouver le moïen de les accorder ensemble.*

**R**IEN ne peut nous faire douter de ces deux importantes vérités, parce qu'elles sont établies l'une & l'autre par des raisons que nous ne pouvons contredire. Car quiconque connoît Dieu, ne peut douter que sa providence, aussi bien que sa présience, ne s'étende à tout; & quiconque fera un peu de réflexion sur lui-même, connoîtra sa liberté avec une telle évidence, que rien ne pourra obscurcir l'idée & le sentiment qu'il en a: & on verra clairement que

## 46 T R A I T E' D U

deux choses , qui sont établies sur des raisons si nécessaires , ne peuvent se détruire l'une l'autre. Car la vérité ne détruit point la vérité ; & quoiqu'il se pût bien faire que nous ne sçussions pas trouver les moïens d'accorder ces choses ; ce que nous ne connoîtrions pas dans une matiere si haute , ne devoit pas affoiblir en nous ce que nous en connoissons si certainement.

En effet , si nous avions à détruire ou la liberté par la Providence , ou la Providence par la liberté ; nous ne sçaurions par où commencer , tant ces deux choses sont nécessaires , & tant sont évidentes & indubitables les idées que nous en avons. Car s'il semble que la raison nous fasse paroître plus nécessaire ce que nous avons attribué à Dieu , nous avons plus d'experience de

## LIBRE ARBITRE. 47

ce que nous avons attribué à l'homme : de sorte que , toutes choses bien considérées, ces deux vérités doivent passer pour également incontestables.

Donc au lieu de les détruire l'une par l'autre , nous devons si bien conduire nos pensées , que rien n'obscurcisse l'idée très-distincte que nous avons de chacune d'elles. Et il ne faudroit pas s'étonner que nous ne sçussions peut-être pas si bien les concilier ensemble. Car cela viendroit de ce que nous ne sçaurions pas le moien par lequel Dieu conduit notre liberté : chose qui le regarde , & non pas nous ; & dont il a pû se réserver le secret sans nous faire tort. Car il suffit que nous sçachions ce qui est utile à notre conduite ; & nous n'avons rien à desirer pour cela , quand nous sçavons ,

d'un côté que nous sommes libres; & de l'autre, que Dieu sçait conduire notre liberté. Car l'un de ces sentimens suffit pour nous faire veiller sur nous-mêmes; & l'autre suffit aussi pour nous empêcher de nous croire indépendans du premier Etre, par quelque endroit que ce soit. Et si nous y prenons garde, nous trouverons que toute la Religion, toute la morale, tous les actes de pieté & de vertu dépendent de la connoissance de ces deux verités principales; qui sont aussi tellement empreintes dans notre cœur, que rien ne les en peut arracher, qu'une extrême dépravation de notre jugement.

En effet, si on pense bien aux dispositions où les hommes sont naturellement sur ces deux verités, on verra qu'ils ne trouvent aucune difficulté à les avoüer séparément;

## LIBRE ARBITRE. 49

féparément ; mais qu'ils s'embarassent souvent quand ils veulent se tourmenter à les concilier ensemble. Or la droite raison leur fait voir , qu'ils devroient plutôt s'appliquer au soin de profiter de la connoissance de l'une & de l'autre , qu'à celui de les accorder entre elles. Car leur obligation essentielle est de profiter , pour bien vivre , des connoissances que Dieu leur donne , en lui laissant ce secret de sa conduite : & ils doivent tenir à grande grace , qu'il ait tellement imprimé en eux ces deux verités , qu'il leur soit presque impossible d'en effacer entièrement les idées. Car cet homme qui nie sa liberté , ne laissera pas à chaque moment de consulter ce qu'il a à faire ; & de se blâmer lui-même s'il fait mal. Et pour ce qui est du sentiment de

E

## 50 TRAITE' DU

la Providence , nous ne le perdrons jamais , tant que nous conserverons celui de Dieu. Toutes les fois que nos passions nous donneront quelque relâche, nous reconnoîtrons au fond du cœur , que quelque cause supérieure & divine préside aux choses humaines , en prévoit & en règle les événemens. Nous lui rendrons grâces du bien que nous ferons ; nous lui demanderons secours contre nous-mêmes, pour éviter le mal que nous pourrions faire. Et encore que ces sentimens n'aient pas été assez vifs , ni assez suivis dans les Païens , parce que la connoissance de la Divinité y étoit fort obscurcie ; nous y en voïons des vestiges , qui ne nous permettent pas d'ignorer ce que la nature nous inspireroit , si elle n'avoit pas été corrompue par les mauvaises coutumes.

## LIBRE ARBITRE. 51

Tenons donc ces deux vérités pour indubitables, sans en pouvoir jamais être détournés par la peine que nous aurons à les concilier ensemble. Car deux choses sont données à notre esprit ; de juger, & de suspendre son jugement. Il doit pratiquer la première où il voit clair, sans préjudice de la suspension, dont il doit commencer d'user seulement où la lumière lui manque. Et pour aider ceux qui ne peuvent pas tenir ce juste milieu, montrons-leur en d'autres matières, que souvent des choses très-claires sont embarrassées de difficultés invincibles.

Il est clair que tout corps est fini ; nous en voyons, & nous en touchons les bornes certaines ; cependant nous n'en trouvons plus, & il faut que nous allions jusqu'à l'infini, quand

E ij

## 52 TRAITE' DU

nous voulons en désigner toutes les parties. Car nous ne trouverons jamais aucun corps qui ne soit étendu ; & nous ne trouverons rien d'étendu , où nous ne puissions entendre deux parties ; & ces deux parties seront encore étenduës : & jamais nous ne finirons , quand nous voudrons les subdiviser par la pensée.

Je dis par la pensée , pour faire voir que la difficulté que je propose , subsisteroit toute entière , quand même on supposeroit avec quelques-uns , qu'un corps ne peut souffrir en effet aucune division. Car sans m'informer à présent si cela se peut entendre , ou non , toujours ne peut-on nier que la grandeur des corps n'est pas renfermée sous de certains termes , non plus que sous une certaine figure. Il ne répugne point à un corps d'être plus

## LIBRE ARBITRE. 53

grand , ou plus petit qu'un autre ; & comme la grandeur peut être conçüe s'augmenter jusqu'à l'infini , sans détruire la raison du corps , il faut juger de même de la petitesse. Donc un corps ne peut être donné si petit , qu'il ne puisse y en avoir d'autres qu'il surpassera de moitié ; & cela ira jusqu'à l'infini : de sorte que tout corps , si petit qu'il soit , en aura une infinité au dessous de lui. Que s'il ne peut s'en trouver aucun qui ne soit de moitié plus grand qu'un autre, il pourra aussi y en avoir un qui ne fera pas plus grand que cette moitié ; & un autre qui ne fera pas plus grand que la moitié de cette moitié ; & cette subdivision , dans des bornes si resserrées , ne trouvera jamais de bornes. Je ne sçai pas si quelqu'un peut entendre cette infinité dans un corps

E iij

## 54 T R A I T E' D U

fini ; mais pour moi j'avouë que cela me passe. Que si ceux qui soutiennent l'indivisibilité absolüe des corps , disent que c'est pour éviter cet inconvénient , qu'ils rejettent l'opinion commune de la divisibilité jusqu'à l'infini ; & qu'au reste cette infinité de parties que je viens de remarquer ne les doit point embarrasser , parce qu'elle ne met rien dans la chose même , n'étant que par la pensée : je les prie de considérer que ces divisions , & subdivisions que nous venons de faire par la pensée , allant , comme il a été dit , jusqu'à l'infini , elles présupposent nécessairement une infinité véritable dans leur sujet. Car enfin toutes ces parties que j'assigne par la pensée , sont elles-mêmes comprises comme étenduës ; & en effet il se peut trouver un corps

## LIBRE ARBITRE. 55

qui n'aura pas plus d'étendue qu'elles en ont : de sorte qu'on ne peut nier qu'elles ne fassent le même effet dans le corps , que si elles étoient réellement divisibles.

Et même , pour dire un mot de cette indivisibilité prétendue ; j'avouë que nous concevons naturellement que tout être , & par conséquent tout corps doit avoir son unité , & par conséquent son individualité. Car ce qui est un proprement n'est pas divisible , & jamais ne peut être deux. Cela paroît fort évident ; & toutefois quand nous cherchons cette unité dans les corps , nous ne sçavons où la trouver. Car nous y trouvons toujours deux parties assignables par la pensée , que nous ne pouvons comprendre être en effet la même chose ; puisque nous en avons des idées

E iiij

si distinctes , si nettes , & si précises , que nous pourrions même concevoir un corps en qui nous ne concevrions distinctement autre chose que ce que nous avons compris dans cette partie. Ainsi nous pouvons bien nous forcer nous-mêmes à appeler ce corps un d'une parfaite unité ; mais nous ne pouvons comprendre en quoi précisément elle consiste.

Nous ne laisserons pas toutefois , si nous voulons bien raisonner , de dire qu'un corps est un , & de dire qu'il est fini ; encore que nous ne puissions nier qu'il ne soit possible d'y assigner des parties toujours moindres , jusqu'à l'infini. Mais nous dirons en même tems que ce qui fait en cela notre embarras , c'est qu'encore que nous connoissions clairement qu'il y a des corps

étendus, il ne nous est pas donné de connoître précisément toute la raison de l'étendue, ni quelle sorte d'unité convient au corps ; & encore moins ce qu'opere en eux cette infinité que nous y trouvons par des raisons si certaines, sans toutefois pouvoir dire comment elle y est.

Dans le mouvement local, n'y a-t-il pas plusieurs choses claires qu'on ne peut concilier ensemble ? On sçait que le même corps peut parcourir le même espace, tantôt plus lentement, tantôt plus vite. Si le mouvement est continu, comment y peut-on comprendre cette différence ? Et s'il est interrompu de morules, quelle est la cause qui suspend le cours d'un corps une fois agité ? Il ne répugne pas au mouvement d'être continu : le mouvement ne cesse point de

lui-même ; & un corps une fois ébranlé tend toujours , pour ainsi parler , à continuer son mouvement. De plus , n'est-il pas certain que dans les raïons d'une rouë , les parties qui sont le plus proche du centre du mouvement , & celles qui en sont le plus loin , parcourent en même tems deux espaces inégaux ; & ensuite , que le mouvement est moins rapide vers le milieu de la rouë , que vers la circonférence ? Cependant toutes les parties se meuvent en même tems : & le mouvement se faisant par la même impulsion , & tout d'une piece , sans rien briser ; on ne peut comprendre ni comment une partie pourroit s'arrêter , pendant que l'autre se meut ; ni comment l'une peut aller plus vîte que l'autre , si toutes ne cessent de se mouvoir ; ou si elles se

## LIBRE ARBITRE. 59

meuvent & se reposent en même tems ; ni enfin pourquoi il arrive que l'impression du mouvement soit plus forte à la partie la plus éloignée du lieu où l'ébranlement commence.

Quand on pourroit trouver la raison de toutes les choses que je viens de dire , & le moïen certain de les expliquer ; toujours est-il veritable que plusieurs l'ignorent , & que ceux qui prétendroient l'avoir trouvé , ont été quelque tems à le chercher. Doutoient-ils des deux verités qu'il faut ici concilier ensemble, pendant qu'ils ne sçavoient pas encore le secret de les concilier ? L'évidence de ces verités ne permet pas un tel doute. On voit donc que ces deux verités peuvent être claires à notre esprit, lors même qu'il ne peut pas les concilier ensemble.

Pour passer maintenant du corps aux opérations de l'ame, nous sçavons qu'une pensée est véritable quand elle est conforme à son objet. Par exemple, je connois au vrai la hauteur & la longueur d'un portique, lorsque je l'imagine telle qu'elle est; & je ne puis l'imaginer telle qu'elle est, sans avoir une idée qui lui soit conforme; jusques là qu'on connoîtroit la vérité de l'objet, en connoissant la pensée qui le represente. Par exemple, on connoîtroit la forme & la disposition d'une maison dans la pensée de l'Architecte, si on la voioit clairement; tant il est vrai qu'il y a quelque conformité entre ces choses, & par consequent quelque ressemblance. Cependant il se trouvera plusieurs personnes qui ne seront pas capables d'entendre quelle sorte de

## LIBRE ARBITRE. 61

ressemblance il peut y avoir entre une pensée, & un corps; entre une chose étendue, & une chose qui ne le peut être. Disons-nous par cette raison, malgré les sens & l'expérience, que l'ame ne peut connoître l'étendue? Ou détruirons-nous, pour l'entendre, la spiritualité de l'ame, qui est d'ailleurs si bien établie par la seule définition de l'ame & du corps? Que gagnerions-nous à la détruire, puisque nous n'entendrions pas davantage pour cela cette ressemblance que nous tâcherions d'expliquer? Car si la connoissance de l'étendue se faisoit par l'étendue même; tout corps étendu s'entendrait lui-même, & entendrait tous les autres corps étendus; ce qui est faux visiblement. Et quand on auroit supposé que nous connoîtrions l'étendue qui

## 62 T R A I T E' D U

est dans les corps , par l'étendue qui seroit dans l'ame ; il resteroit toujours à expliquer comment cette petite étendue qu'on auroit mise dans l'ame , pourroit lui faire comprendre & imaginer l'étendue mille fois plus grande d'un portique. Ce qui montre d'un côté , que la connoissance ne peut consister ni dans l'étendue , ni dans rien de materiel ; & de l'autre , qu'il se trouve entre les esprits & les corps quelque ressemblance qui ne laisse pas d'être certaine, quoiqu'elle ait quelque chose d'incompréhensible.

On peut dire le même de la connoissance que nous avons du mouvement , & du repos. Car la bonne Philosophie nous enseigne d'un côté , qu'il n'y a rien dans l'ame qui ressemble à l'un , ni à l'autre. Et cependant puis-

## LIBRE ARBITRE. 63

qu'on conçoit l'un & l'autre , il faut bien que nous aïons une idée qui leur soit conforme. Car, comme il a été dit , nulle pensée n'est véritable , que celle qui nous représente la chose telle qu'elle est ; & par conséquent qui lui est semblable.

Que personne ne soit si grossier , que de mettre pour cela dans l'ame un véritable mouvement , ou un véritable repos. Car outre l'absurdité d'une telle proposition , qui confond les propriétés de deux genres si divers , il auroit encore le malheur que sa présupposition ne le sortiroit point d'affaire. Car s'il met l'entendre dans le mouvement ; jamais il n'expliquera comment l'ame entend le repos : mais aussi s'il le met dans le repos , comment connoîtra-t-elle le mouvement ? Que s'il met dans le mou-

## 64 T R A I T E' D U

vement la connoissance du mouvement ; & au contraire celle du repos dans le repos : comment ne voit-il pas que l'ame n'agit ni plus ni moins , ni d'une autre sorte en concevant l'un que l'autre ; & qu'il est absurde de penser qu'elle travaille davantage en connoissant le mouvement, qu'en connoissant le repos ? De plus , si l'ame connoît le repos en se reposant , & le mouvement en se mouvant ; il faudra aussi qu'elle connoisse le mouvement de droite à gauche , en se mouvant de droite à gauche , & tous les autres mouvemens , en les exerçant les uns après les autres ; autrement on n'a point trouvé la ressemblance qu'on cherche. Ainsi on croira avoir expliqué ce qu'il y a de particulier & de propre dans la nature de l'ame , en ne lui donnant autre chose que

## LIBRE ARBITRE. 65

que ce qui lui seroit commun avec tous les corps ; & enfin on croira la faire entendre , à force d'entasser sur elle ce qui convient aux êtres qui n'entendent pas. Qui ne voit qu'il faut raisonner d'une manière toute contraire , & que pour lui faire entendre le mouvement & le repos , il faut lui attribuer quelque chose qui soit distinct , & au dessus de l'un & de l'autre ? Nous voïons en effet que nous connoissons & le mouvement, & le repos , sans songer que nous exercions ou l'un , ou l'autre ; & l'idée que nous avons de ces deux choses n'entre nullement dans celle que nous avons de nos connoissances. Il faut donc nécessairement que nos connoissances soient autre chose en nous que le mouvement ou le repos. Elles nous le représentent toute-

F

fois par des idées très-distinctes, & très-conformes à l'objet même. Qu'on nous dise en quoi consiste cette ressemblance.

Quelques-uns se contenteront peut-être de dire, que toute la ressemblance qui se trouve entre les êtres intelligens, & les êtres étendus, c'est que les derniers sont tels que les premiers les connoissent; & prétendront que cela est intelligible de soi-même. A la bonne heure; mais s'il se trouve quelqu'un qui ne soit pas encore parvenu à une manière d'entendre les choses si pure & si simple, ou qui ne puisse comprendre quelle conformité il peut y avoir entre l'image que nous nous formons d'un portique, selon toutes ses dimensions, & ces dimensions elles-mêmes; s'ensuivra-t-il pour cela qu'il doive nier que ce qu'il en a ima-

## LIBRE ARBITRE. 67

giné soit véritable ? Nullement ; il demeurera convaincu qu'il se représente la chose au vrai , encore qu'il ne sçache pas expliquer de quelle sorte il se la représente , ni par quelle espece de ressemblance.

Cela montre que nous ne pouvons pas toujours accorder des choses qui nous sont très-claires , avec d'autres qui ne le sont pas moins. Nous ne devons pas pour cela douter de tout , & rejeter la lumiere même, sous prétexte qu'elle n'est pas infinie ; mais nous en servir : de sorte que nous allions où elle nous mene , & sçachions nous arrêter où elle nous quitte ; sans oublier pour cela les pas que nous avons déjà faits sûrement à sa faveur.

Demeurons donc persuadés & de notre liberté , & de la Providence qui la dirige ; sans que

F ij

rien nous puisse arracher l'idée très-claire que nous avons de l'une & de l'autre. Que s'il y a quelque chose en cette matière où nous soïons obligés de demeurer court, ne détruisons pas pour cela ce que nous aurons clairement connu : & sous prétexte que nous ne connoissons pas tout, ne croïons pas pour cela que nous ne connoissons rien ; autrement nous serions ingrats envers celui qui nous éclaire.

Quand il nous auroit caché le moïen dont il se sert pour conduire notre liberté, s'ensuivroit-il qu'on dût pour cela ou nier qu'il la conduise, ou dire qu'il la détruise en la conduisant ? Ne voit-on pas au contraire que la difficulté que nous souffrons ne venant ni de l'une, ni de l'autre chose, mais seulement de ce moïen ; nous devons faire

## LIBRE ARBITRE. 69

arrêter notre doute précisément à l'endroit qui nous est obscur , & non le faire retrograder jusques sur les endroits où nous voïons clair ?

Faut-il s'étonner que ce premier Etre se réserve , & dans sa nature , & dans sa conduite , des secrets qu'il ne veuille pas nous communiquer ? N'est-ce pas assez qu'il nous communique ceux qui nous sont nécessaires ? Il n'y a qu'un moment qu'en considérant les choses qui nous environnent , je dis les plus claires & les plus certaines , nous trouvions des difficultés invincibles à les concilier ensemble. Nous sommes sortis de cet embarras , en suspendant notre jugement à l'égard des choses douteuses , sans préjudice de celles qui nous ont paru certaines. Que si nous sommes obligés à user de cette

70 T R A I T E' D U  
belle & de cette sage réserve , à  
l'égard des choses les plus com-  
munes ; combien plus la devons-  
nous pratiquer en raisonnant des  
choses divines , & des conduites  
profondes de la Providence ?

La connoissance de Dieu est  
la plus certaine , comme elle est  
la plus nécessaire de toutes cel-  
les que nous avons par raison-  
nement : & toutefois , comme il  
y a dans ce premier Etre mille  
choses incompréhensibles , nous  
perdons insensiblement tout ce  
que nous en connoissons , si nous  
ne sommes bien résolus à ne  
laisser jamais échapper ce que  
nous aurons une fois connu ,  
quelque difficile que nous pa-  
roisse ce que nous rencontrerons  
en avançant.

Nous concevons clairement  
qu'il y a un être parfait , c'est-  
à-dire , un Dieu : car les êtres

LIBRE ARBITRE. 71  
imparfaits ne seroient pas , s'il n'y en avoit un parfait pour leur donner l'être ; puisqu'enfin s'ils l'avoient d'eux-mêmes , ils ne seroient pas imparfaits. Nous voions avec la même clarté , que cet Etre parfait , qui fait tous les autres , les doit avoir tirés du néant. Car outre que , s'il est parfait , il n'a besoin que de lui-même , & de sa propre vertu pour agir : il paroît encore que s'il y avoit une matiere qu'il n'eût point faite , cette matiere , qui auroit déjà de soi tout son être , ni n'auroit besoin de rien ; ni ne pourroit jamais dépendre d'un autre ; ni ne seroit susceptible d'aucun changement ; & qu'enfin elle seroit Dieu , égalant Dieu même en ce qu'il a de principal , qui est d'être de soi. Et on voit bien en effet que ne dépendant de Dieu en au-

cune forte dans son fond , elle seroit absolument hors de son pouvoir , & hors de toute atteinte de son action. Car ce qui a l'être de soi , a de soi tout ce qu'il peut avoir , n'y aiant aucune raison à penser , que ce qui est si parfait qu'il est de lui-même , ait besoin d'un autre , pour avoir le reste qui seroit moindre que l'être. Joint que si on pré-suppose que la matiere existe de soi-même , comme on doit pré-supposer que dès qu'elle existe , elle a sa situation ; il s'ensuit qu'elle l'a aussi d'elle-même. Que si elle a d'elle-même sa situation , elle ne la peut perdre ; ni changer , non plus que son être : ainsi on ne peut plus comprendre ce que Dieu seroit de la matiere , qu'il ne pourroit ni mouvoir , ni arranger ; ni par consequent rien faire en elle ,  
ni

## LIBRE ARBITRE. 73

ni d'elle. C'est pourquoi , dès qu'on conçoit Dieu auteur & architecte du monde , on conçoit qu'il l'a tiré du néant ; sans quoi il faudroit penser qu'il ne l'a ni fait , ni construit , ni ordonné. Et par la même raison , il faut qu'il l'ait fait librement : car il ne peut être obligé à le faire , ni par aucun autre , étant le premier ; ni par son propre besoin , étant parfait ; ni par le besoin du monde , qui n'étant rien , ne pouvoit certainement exiger de son Auteur qu'il le fit. Le monde n'a donc d'autre cause que la seule volonté de Dieu , qui ne trouvant hors de lui-même que le seul néant , n'y voit rien par conséquent qui l'attire à faire , & ne fait rien que ce qu'il veut , & parce qu'il veut ; en quoi il est parfaitement libre. Et qui ne voit pas en Dieu cette

G

liberté, n'y voit pas son indépendance, ni sa souveraineté absolue : car celui qui est obligé nécessairement à donner, n'est pas le maître de son don ; & si le monde a l'être dépendamment, il ne le peut avoir nécessairement ; puisque toute nécessité absolue & invincible enferme toujours en soi quelque chose d'indépendant.

Nous connoissons clairement toutes les vérités que nous venons de considérer. C'est renverser les fondemens de tout bon raisonnement, que de les nier ; & enfin tout est ébranlé, si on les révoque seulement en doute. Et toutefois oserons-nous dire que ces vérités incontestables n'aient aucune difficulté ? Entendons-nous aussi clairement, que de rien il se puisse faire quelque chose, & que ce qui n'est pas puisse com-

## LIBRE ARBITRE. 75

mencer d'être ; que nous ſçavons qu'il faut neceſſairement que la choſe ſoit ainſi ? Nous eſt-il auſſi aisé d'accorder la ſouveraine liberté de Dieu , avec ſa ſouveraine immutabilité , qu'il nous eſt aisé d'entendre ſéparément l'un & l'autre ? Et faudra-t-il que nous tenions en ſuſpens ces premières vérités que nous avons vûes , ſous prétexte qu'en paſſant plus outre , nous trouvons des choſes que nous avons peine à concilier avec elles ? Raifonner de cette forte , c'eſt ſe ſervir de ſa raiſon pour tout confondre. Concluons donc enfin , que nous pouvons trouver dans les choſes les plus certaines , des difficultés que nous ne pourrons vaincre : & nous ne ſçavons plus à quoi nous tenir , ſi nous révoquons en doute toutes les vérités connuës que nous ne pour-

G ij

rons concilier ensemble; puisque toutes les difficultés que nous trouvons en raisonnant, ne peuvent venir que de cette source, & qu'on ne peut combattre la vérité, que par quelque principe qui vienne d'elle.

Je ne sçai si nous pouvons croire qu'il y ait quelque vérité dont nous aïons une si parfaite compréhension, que nous la pénétrions dans toutes ses suites, sans y trouver aucun embarras que nous ne puissions démêler: mais quand il y en auroit quelques-unes qu'on pénétrât de cette sorte, on seroit assurément trop téméraire, si on présumoit qu'il en fût ainsi de toutes nos connoissances. Et on n'auroit pas moins de tort, si on rejettoit toute connoissance, aussi-tôt qu'on trouveroit quelque chose qui arrêteroit l'esprit; puisque telle est

## LIBRE ARBITRE. 77

sa nature , qu'il doit passer par degrés , de ce qui est clair , pour entendre ce qui est obscur ; & de ce qui est certain , pour entendre ce qui est douteux ; & non pas détruire l'un , aussi-tôt qu'il aura rencontré l'autre.

Quand donc nous nous mettons à raisonner , nous devons d'abord poser comme indubitable , que nous pouvons connoître très-certainement beaucoup de choses , dont toutefois nous n'entendons pas toutes les dépendances , ni toutes les suites. C'est pourquoi la première règle de notre Logique , c'est qu'il ne faut jamais abandonner les vérités une fois connues , quelque difficulté qui survienne , quand on veut les concilier : mais qu'il faut au contraire , pour ainsi parler , tenir toujours fortement comme les deux bouts

G iij

## 78 T R A I T E' D U

de la chaîne , quoiqu'on ne voie pas toujours le milieu , par où l'enchaînement se continuë.

On peut toutefois chercher les moïens d'accorder ces verités , pourvû qu'on soit résolu à ne les pas laisser perdre , quoiqu'il arrive de cette recherche ; & qu'on n'abandonne pas le bien qu'on tient , pour n'avoir pas réüssi à trouver celui qu'on poursuit. *Disputare vis , nec obest , si certissima precedat fides* , disoit S. Augustin. Nous allons examiner dans cette pensée , les moïens de concilier notre liberté avec les decrets de la Providence. Nous rapporterons les diverses opinions des Théologiens , pour voir si nous y pourrons trouver quelque chose qui nous satisfasse.



## C H A P I T R E V.

*Divers Moïens pour accorder ces deux verités. I. Moïen. Mettre dans le volontaire l'essence de la liberté. Raisons décisives qui combattent cette opiion.*

**Q**UELQUES-UNS croient que pour accorder notre liberté avec ces decrets éternels, il n'y a point d'autre expedient, que de mettre dans le volontaire l'essence de la liberté; & ensuite de soutenir que les decrets de Dieu, ne nous étant pas le vouloir, ils ne nous ôtent pas aussi la liberté, qui consiste dans le vouloir même. Quand on demande à ceux-là, s'ils veulent donc tout à fait détruire la liberté, selon l'idée que nous en avons ici donnée; ils disent que

G iij

cette idée est très- véritable ; mais qu'il ne la faut chercher en sa perfection que dans l'origine de notre nature ; c'est-à-dire , lorsqu'elle étoit innocente & saine : ajoutant aussi , que dans cet état Dieu laissoit absolument la volonté à elle-même ; de sorte qu'il n'y a point à se mettre en peine comment on accordera cette liberté avec les decrets de Dieu , puisque cet état ne reconnoît point de decrets divins , où les actes particuliers de la volonté soient compris.

Il n'en est pas de même , selon eux , de l'état où la nature est à present après le péché. Ils avouent que Dieu y regle par un decret absolu , ce qui dépend de nos volontés ; & nous fait vouloir ce qu'il lui plaît , d'une maniere toute puissante : mais ils nient aussi que dans cet état , il

## LIBRE ARBITRE. 81

faillie entendre la liberté sous la même notion qu'auparavant. Il suffit en cet état, disent-ils, pour sauver la liberté, de sauver le volontaire : de sorte qu'ils n'ont aucune peine à sauver la liberté de l'homme ; parce que dans l'état où ils le mettent avec la liberté de son choix, ils n'y reconnoissent ni des decrets absolus, ni des moiens efficaces pour nous faire vouloir ; & qu'au contraire dans l'état où ils admettent ces choses, ils ne posent pas cette sorte de liberté, mais une autre, qui ne cause ici aucun embarras.

Deux raisons décisives combattent cette opinion.

La première, c'est qu'en cet état où nous sommes présentement, nous éprouvons la liberté dont il s'agit : & en effet, les auteurs de l'opinion que nous

## 82 T R A I T E' D U

réfutations ne nient pas, dans l'état présent, cette liberté de choix, à l'égard des actions purement civiles & naturelles. C'est toutefois en cet état que nous croions que Dieu règle tous les événemens de notre vie, même ceux qui dépendent le plus du libre arbitre; par conséquent c'est hors de propos qu'on a recours à un autre état, puisque c'est dans celui-ci qu'il s'agit de sauver la liberté.

Secondement, il paroît par les choses qui ont été dites, que ces decrets absolus de la Providence divine, qui enferment tout ce qui dépend de la liberté, ni ces moïens efficaces de la conduire, ne doivent pas être attribués à Dieu par accident, & en conséquence d'un certain état particulier; mais doivent être établis en tout état, comme des

## LIBRE ARBITRE. 83

suites essentielles de la souveraineté de Dieu , & de la dépendance de la créature. En tout état , Dieu doit régler tous les événemens particuliers ; parce qu'en tout état , il est tout puissant , & tout sage. En tout état , il doit tout prévoir ; & par conséquent il doit tout ensemble & tout résoudre , & tout faire ; parce qu'il ne voit rien hors de lui , que ce qu'il y fait , & ne le connoît qu'en lui-même dans son essence infinie , & dans l'ordre de ses conseils , où tout est compris. Enfin il doit être en tout état la cause de tout le bien qui se trouve dans sa créature , quelle qu'elle soit ; & le doit être par conséquent du bon usage du libre arbitre , qui est un bien si précieux , & une si grande perfection de la créature.

En effet , si toutes ces choses

#### 84 TRAITE' DU

ne sont pas attribuées à Dieu précisément, parce qu'il est Dieu; il n'y a aucune raison de les lui attribuer dans l'état où nous nous trouvons à present. Car encore qu'on doive croire que l'homme malade ait besoin d'un plus grand secours, que l'homme sain, il ne s'enfuit pas pour cela que Dieu doive se rendre maître de nos volontés plus qu'il ne l'étoit; puisqu'il peut si bien mesurer son secours avec notre foiblesse, que les choses, pour ainsi dire, viennent à l'égalité par le contre-poids; & que ce soit toujours notre liberté qui fasse seule, pour ainsi dire, pancher la balance, sans que Dieu s'en mêle, non plus qu'il faisoit auparavant. Si donc on veut à present qu'il se mêle dans nos conseils, qu'il en regle les événemens, qu'il en fasse prendre les résolutions par

## LIBRE ARBITRE. 85

des moïens efficaces ; ce n'est point la condition particuliere de l'état present qui l'y oblige , mais c'est que sa propre souveraineté , & l'état essentiel de la creature l'exige ainsi.

On dira , que l'homme aiant abusé de la liberté de son choix , a merité de perdre cette liberté à l'égard du bien ; & que Dieu , qui avoit permis que , lorsqu'il étoit en son entier , il pût s'attribuer à lui-même le bon usage de son libre arbitre , ne veut plus précisément qu'il le doive à autre chose qu'à sa grace ; afin que celui qui a présumé de lui-même , ne trouve plus désormais de gloire ni de salut , qu'en son Auteur. Mais certes je ne comprends pas que la difference qu'il y a entre l'homme sain & l'homme malade, puisse jamais operer qu'il doive , en un état plutôt qu'en

l'autre , n'attribuer pas à Dieu le bien qu'il a ; & par consequent celui qu'il fait : quelque noble que soit l'état d'une créature , jamais il ne suffira pour l'autoriser à se glorifier en elle-même ; & l'homme , qui doit à Dieu maintenant la guérison de sa maladie , lui auroit dû , en persévérant , la conservation de sa santé , par la raison generale qu'il n'a aucun bien qu'il ne lui doive.

Ainsi la direction qu'il faut attribuer à Dieu sur le libre arbitre , pour le conduire à ses fins par des moiens assurés , convient à ce premier Etre par son être même , & par consequent en tout état : & si on pouvoit penser que cela ne lui convient pas en tout état , nulle raison ne convainc qu'il lui doive convenir en celui-ci.

Aussi voïons-nous que l'Ecri-

## LIBRE ARBITRE. 87

rière , qui seule nous a appris ces deux états de notre nature , n'attribuë en aucun endroit , à celui-ci plutôt qu'à l'autre , ni ces decrets absolus , ni ces moyens efficaces. Elle dit généralement , que Dieu fait tout ce qui lui plaît dans le ciel & dans la terre ; que tous ses conseils tiendront , & que toutes ses volontés auront leur effet ; que tout bien doit venir de lui , comme de sa source. C'est sur ces principes généraux qu'elle veut que nous rapportions à sa bonté tout le bien qui est en nous , & que nous faisons ; & à l'ordre de sa providence tous les événemens des choses humaines. Par où elle nous fait voir qu'elle attache ce sentiment à des idées qui sont clairement comprises dans la simple notion que nous avons de Dieu ; de sorte que les moyens

## 88 T R A I T E' D U

par lesquels il sçait s'assurer de nos volontés , ne sont pas d'un certain état où notre nature soit tombée par accident ; mais sont du premier dessein de notre création.

Au reste , nous n'avons pas entrepris dans cette Dissertation d'examiner les sentimens de saint Augustin , à qui on attribue l'opinion que je viens de rapporter ; parce qu'encore qu'il y eût beaucoup de choses à dire sur cela , nous n'avons pas eu dessein de disputer ici par autorité.



CHAP.



## CHAPITRE VI.

*Second Moïen pour accorder notre liberté avec la certitude des decrets de Dieu : La science moïenne , ou conditionnée . Foible de cette opinion .*

**P**OURSUIVONS donc notre ouvrage , & considérons l'opinion de ceux qui eroient sauver tout ensemble , & la liberté de l'homme , & la certitude des decrets de Dieu , par le moïen d'une science moïenne , ou conditionnée qu'ils lui attribuent . Voici quels sont leurs principes .

1<sup>o</sup>. Nulle créature libre n'est déterminée par elle-même au bien , ou au mal ; car une telle détermination détruiroit la notion de la liberté .

H

2°. Il n'y a aucune créature qui , prise en un certain tems & en certaines circonstances , ne se déterminât librement à faire le bien ; & prise en un autre tems & en d'autres circonstances , ne se déterminât avec la même liberté à faire le mal : car s'il y en avoit quelques-unes qui en tout tems & en toutes circonstances dussent mal faire , il s'en suivroit , contre le principe posé , que l'une par elle-même seroit déterminée au bien , & l'autre au mal.

3°. Dieu connoît de toute éternité tout ce que la créature fera librement , en quelque tems qu'il la puisse prendre , & en quelques circonstances qu'il la puisse mettre , pourvû seulement qu'il lui donne ce qui lui est nécessaire pour agir.

4°. Ce qu'il en connoît éterni-

nellement, ne change rien dans la liberté; puisque ce n'est rien changer dans la chose, de dire qu'on la connoisse; ni dans le tems telle qu'elle est, ni dans l'éternité telle qu'elle doit être.

5°. Il est au pouvoir de Dieu de donner ses inspirations & ses graces en tel tems, & en telles circonstances qu'il lui plaît.

6°. Sçachant ce qui arrivera, s'il les donne en un tems, plutôt qu'en l'autre, il peut par ce moien, & sçavoir, & déterminer les événemens, sans blesser la liberté humaine.

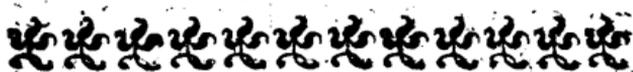
Une seule demande faite aux auteurs de cette opinion, en découvrira le foible. Quand on présuppose que Dieu voit ce que fera l'homme, s'il le prend en un tems, & en un état plutôt qu'en l'autre; ou on veut qu'il le voie dans son decret, & par-

ce qu'il l'a ainsi ordonné ; ou on veut qu'il le voie dans l'objet même comme considéré hors de Dieu , & indépendamment de son decret. Si on admet le dernier , on suppose des choses futures sous certaines conditions , avant que Dieu les ait ordonnées ; & on suppose encore qu'il les voit hors de ses conseils éternels : ce que nous avons montré impossible. Que si on dit , qu'elles sont futures sous telles conditions , parce que Dieu les a ordonnées sous ces mêmes conditions , on laisse la difficulté en son entier ; & il reste toujours à examiner comment ce que Dieu ordonne peut demeurer libre.

Joint que ces manieres de connoître sous condition , ne peuvent être attribuées à Dieu , que par ce genre de figures , qui lui attribuent improprement ce qui

LIBRE ARBITRE. 93  
ne convient qu'à l'homme ; &  
que toute science précise réduite  
en propositions absolues toutes  
les propositions conditionnées.





CHAPITRE VII.

*Troisième Moïen pour accorder  
notre liberté avec les decrets  
de Dieu : La contemperation ,  
& la suavité ; ou la délecta-  
tion qu'on appelle victorieuse.  
Insuffisance de ce moïen.*

UNE autre opinion pose pour principe que notre volonté est libre dans le sens dont il s'agit ; mais qu'il ne s'enfuit pas que pour être libre , elle soit invincible à la raison , ni incapable d'être gagnée par les attraits divins. Or ce que Dieu peut faire pour nous attirer , se peut réduire à trois choses. 1. A la proposition , ou disposition des objets. 2. Aux pensées qu'il nous peut mettre dans l'esprit. 3. Aux

LIBRE ARBITRE. 95  
sentimens qu'il peut nous exci-  
ter dans le cœur , & aux diver-  
ses inclinations qu'il peut inspi-  
rer à la volonté ; semblables à  
celles que nous voïons , par les-  
quelles les hommes se trouvent  
portés à une profession ou à un  
exercice , plutôt qu'à un autre.

Toutes ces choses ne nuisent  
pas à la liberté , qui peut s'éle-  
ver au dessus : mais , disent les  
auteurs de cette opinion , Dieu  
en menageant tout cela avec cer-  
te plénitude de sagesse & de puis-  
sance qui lui est propre , trou-  
vera des moïens de s'affurer de  
nos volontés.

Par la disposition des objets ,  
il fera qu'une passion corrigera  
l'autre ; une crainte extrême sur-  
venue , moderera une esperance  
téméraire qui nous emportoit ;  
une grande douleur nous fera  
oublier un grand plaisir. Le cou-

rant impétueux de ce mouvement fera suspendu , & par là perdra sa force ; l'occasion échappera pendant ce tems là ; l'ame un peu reposée reviendra à son bon sens ; l'amour , que la seule beauté d'une femme aura excité , fera éteint par une maladie qui la défigure tout à coup. Dieu moderera une ambition que la faveur trop déclarée d'un Prince aura fait naître , en lui inspirant du dégoût pour nous , ou bien en l'ôtant du monde ; ou enfin en changeant en mille façons les choses extérieures qui sont absolument en sa puissance.

Par l'inspiration des pensées , il nous convaincra pleinement de la vérité ; il nous donnera des lumières nettes & certaines pour la découvrir ; il nous la tiendra toujours présente , & dissipera comme une ombre les apparences

## LIBRE ARBITRE. 97

parences de raison qui nous éblouissent.

Il fera plus : comme la raison n'est pas toujours écoutée , lorsque nos inclinations y résistent , parce que notre inclination est elle-même souvent la plus pressante raison qui nous émeuve , Dieu sçaura nous prendre encore de ce côté-là ; il donnera à notre ame une pente douce d'un côté , plutôt que d'un autre. La pleine compréhension de notre inclination & de nos humeurs , lui fera trouver certainement la raison qui nous détermine en chaque chose. Car , encore que notre ame soit libre , elle n'agit jamais sans raison dans les choses un peu importantes : elle en a toujours une qui la détermine. Que jè sçache jusqu'à quel point un de mes amis est déterminé à me plaire , je sçaurai certainement

I

28 T R A I T E' D U

jusqu'à quel point jë pourrai dis-  
 poser de lui. En effet , il y a  
 des choses où je ne me tiens pas  
 moins assuré des autres que de  
 moi-même ; & cependant en ce-  
 la je ne leur ôte non plus leur  
 liberté , que je me l'ôte à moi-  
 même , en me convainquant des  
 choses que je dois ou recher-  
 cher , ou fuir. Or ce que je puis  
 pousser à l'égard des autres jus-  
 qu'à certains effets particuliers ,  
 qui doute que Dieu ne le puisse  
 étendre universellement à tout ?  
 Ce que je ne sçai que par con-  
 jectures , il le voit avec une plei-  
 ne certitude. Je ne puis rien que  
 foiblement ; il n'y a rien que  
 le Tout-puissant ne puisse faire  
 concourir à ses desseins. Si donc  
 il veut tout ensemble , & gagner  
 ma volonté , & la laisser libre ,  
 il pourra menager l'un & l'au-  
 tre. Enfin quand on voudroit

## LIBRE ARBITRE. 99

supposer que l'homme lui résisteroit une fois, il reviendroît à la charge, disent ces auteurs, & tant de fois, & si vivement, que l'homme, qui par foiblesse & à force d'être importuné, se laisse aller si souvent, même à des choses fâcheuses, ne résistera point à celles que Dieu aura entrepris de lui rendre agréables.

C'est ainsi que ces auteurs expliquent comment Dieu est cause de notre choix. Il fait, disent-ils, que nous choisissons par les préparations, & par les attraitz qu'on vient de voir, qui nous mettant en de certaines dispositions, nous inclinent aussi doucement qu'efficacement à une chose plutôt qu'à l'autre. Voilà ce qu'on appelle l'opinion de la contemperation, qui en cela ne differe pas beaucoup, ou qui

enferme en elle-même celle qui fait l'efficace des secours divins dans une certaine suavité qu'on appelle victorieuse. Cette suavité est un plaisir qui prévient toute détermination de la volonté : & comme de deux plaisirs qui attirent , celui-là , dit-on , l'emporte toujours , dont l'attrait est supérieur & plus abondant ; il n'est pas mal-aisé à Dieu de faire prévaloir le plaisir du côté d'où il a dessein de nous attirer. Alors ce plaisir victorieux de l'autre , engagera par sa douceur notre volonté , qui ne manque jamais de suivre ce qui lui plaît davantage. Plusieurs de ceux qui suivent cette opinion , disent que ce plaisir supérieur & victorieux se fait suivre de l'ame par nécessité , & ne lui laisse que la liberté qui consiste dans le volontaire. En cela , ils different de

## LIBRE ARBITRE. 107

l'opinion de la contemperation, qui veut que la volonté, pour être libre, puisse résister à l'attrait, quoique Dieu fasse en sorte qu'elle n'y résiste pas, & qu'elle s'y rende. Mais au reste, si on considère la nature de cette suavité supérieure & victorieuse, on verra qu'elle est composée de toutes les choses que la contemperation nous a expliquées.





## CHAPITRE VIII.

*Quatrième & dernier Moïen pour accorder notre liberté avec les decrets de Dieu : La prémotion & la prédetermination physique. Elle sauve parfaitement notre liberté, & notre dépendance de Dieu.*

**J**USQUES-ICI la volonté humaine est comme environnée de tous côtés par l'operation divine. Mais cette operation n'a rien encore qui aille immédiatement à notre dernière détermination ; & c'est à l'ame seule à donner ce coup. D'autres passent encore plus avant, & avouent les trois choses qui ont été expliquées. Ils ajoutent, que Dieu fait encore immédiatement en

## LIBRE ARBITRE. 103

nous-mêmes, que nous nous déterminons d'un tel côté; mais que notre détermination ne laisse pas d'être libre, parce que Dieu veut qu'elle soit telle. Car, disent-ils, lorsque Dieu, dans le conseil éternel de sa providence, dispose des choses humaines, & en ordonne toute la suite; il ordonne par le même decret, ce qu'il veut que nous souffrions par nécessité, & ce qu'il veut que nous fassions librement. Tout suit, & tout se fait; & dans le fond, & dans la maniere, comme il est porté par ce decret. Et, disent ces Théologiens, il ne faut point chercher d'autres moïens que celui-là; pour concilier notre liberté avec les decrets de Dieu. Car comme la volonté de Dieu n'a besoin que d'elle-même, pour accomplir tout ce qu'elle ordon-

I iiij

ne, il n'est pas besoin de rien mettre entre elle & son effet. Elle l'atteint immédiatement, & dans son fond, & dans toutes les qualités qui lui conviennent. Et on se tourmente vainement en cherchant à Dieu des moïens par lesquels il fasse ce qu'il veut; puisque dès là qu'il veut, ce qu'il veut existe. Ainsi dès qu'on pré-suppose que Dieu ordonne dès l'éternité, qu'une chose soit dans le tems; dès là, sans autre moïen, elle sera. Car quel meilleur moïen peut-on trouver, pour faire qu'une chose soit, que sa propre cause? Or la cause de tout ce qui est, c'est la volonté de Dieu; & nous ne concevons rien en lui, par où il fasse tout ce qui lui plaît, si ce n'est que sa volonté est d'elle-même très-efficace. Cette efficace est si grande, que non-seulement les cho-

## LIBRE ARBITRE. 105

ses sont absolument , dès là que Dieu veut qu'elles soient ; mais encore , qu'elles sont telles , dès que Dieu veut qu'elles soient telles ; & qu'elles ont une telle suite , & un tel ordre , dès que Dieu veut qu'elles l'aient. Car il ne veut pas les choses en general seulement ; il les veut dans tout leur état , dans toutes leurs propriétés , dans tout leur ordre. Comme donc un homme est ; dès là que Dieu veut qu'il soit ; il est libre , dès là que Dieu veut qu'il soit libre ; & il agit librement , dès là que Dieu veut qu'il agisse librement ; & il fait librement telle & telle action , dès là que Dieu le veut ainsi. Car toutes les volontés , & des hommes & des Anges , sont comprises dans la volonté de Dieu , comme dans leur cause premiere & universelle ; & elles ne seront libres ,

que parce qu'elles y seront comprises comme libres. Par la même raison , toutes les résolutions que les hommes & les Anges prendront jamais , en tout ce qu'elles ont de bien & d'être , sont comprises dans les decrets éternels de Dieu , où tout ce qui est , a sa raison primitive : & le moïen infallible de faire non-seulement qu'elles soient , mais qu'elles soient librement ; c'est que Dieu veuille non-seulement qu'elles soient , mais qu'elles soient librement ; parce que étant maître souverain de tout ce qui est ou libre , ou non libre ; tout ce qu'il veut , est comme il le veut. Dieu donc veut le premier , parce qu'il est le premier être , & le premier libre : & tout le reste veut après lui , & veut à la maniere que Dieu veut qu'il veuille. Car c'est le

LIBRE ARBITRE. 107  
premier principe , & la loi de  
l'Univers , qu'après que Dieu a  
parlé dans l'éternité , les choses  
suivent dans le tems marqué ,  
comme d'elles-mêmes. Et , ajou-  
tent les mêmes auteurs , en ce  
peu de mots sont compris tous  
les moïens d'accorder la liberté  
de nos actions , avec la volonté  
absoluë de Dieu. C'est que la  
cause premiere & universelle ,  
d'elle-même , & par sa propre  
efficace , s'accorde avec son ef-  
fet ; parce qu'elle y met tout ce  
qui y est , & qu'elle met par con-  
sequent dans les actions humai-  
nes , non-seulement leur être , tel  
qu'elles l'ont ; mais encore leur  
liberté même. Car , poursuivent  
ces Théologiens , la liberté con-  
vient à l'ame , non - seulement  
dans le pouvoir qu'elle a de choi-  
sir ; mais encore lorsqu'elle choi-  
sit actuellement : & Dieu , qui

est la cause immediate de notre liberté , la doit produire dans son dernier acte : si bien que le dernier acte de la liberté consistant dans son exercice , il faut que cet exercice soit encore de Dieu , & que comme tel il soit compris dans la volonté divine. Car il n'y a rien dans la créature qui tienne tant soit peu de l'être , qui ne doive à ce même titre tenir de Dieu tout ce qu'il a. Comme donc plus une chose est actuelle , plus elle tient de l'être ; il s'ensuit que plus elle est actuelle , plus elle doit tenir de Dieu. Ainsi notre ame conçûë comme exerçant sa liberté , étant plus en acte , que conçûë comme pouvant l'exercer ; elle est par consequent davantage sous l'action divine , dans son exercice actuel , qu'elle ne l'étoit auparavant : ce qui ne se peut en-

## LIBRE ARBITRE. 109

tendre, si on ne dit que cet exercice vient immédiatement de Dieu. En effet, comme Dieu fait en toutes choses ce qui est être & perfection; si être libre est quelque chose, & quelque perfection dans chaque acte, Dieu y fait cela même qu'on appelle libre; & l'efficace infinie de son action, c'est-à-dire, de sa volonté, s'étend, s'il est permis de parler ainsi, jusqu'à cette formalité. Et il ne faut pas objecter, que le propre de l'exercice de la liberté, c'est de venir seulement de la liberté même; car cela seroit véritable, si la liberté de l'homme étoit une liberté première & indépendante, & non une liberté découlée d'ailleurs. Mais, comme il a été dit, toute volonté créée est comprise, comme dans sa cause, dans la volonté divine;

## FIN TRAITÉ DU

& c'est de là que la volonté humaine a d'être libre. Ainsi étant véritable que toute notre liberté vient en son fond immédiatement de Dieu ; celle qui se trouve dans notre action doit venir de la même source ; parce que notre liberté n'étant pas une liberté de soi indépendamment de Dieu , elle ne peut donner à son action d'être libre de soi indépendamment de Dieu : au contraire cette action ne peut être libre qu'avec la même dépendance qui convient essentiellement à son principe. D'où il s'ensuit que la liberté vient toujours de Dieu , comme de sa cause ; soit qu'on la considère dans son fond , c'est-à-dire , dans le pouvoir de choisir ; soit qu'on la considère dans son exercice , & comme appliquée à tel acte.

N'importe que notre choix

## LIBRE ARBITRE. III

soit une action véritable que nous faisons. Car par là même, elle doit encore venir immédiatement de Dieu, qui étant, comme premier être, cause immédiate de tout être; comme premier agissant, doit être cause de toute action: tellement qu'il fait en nous l'agir même, comme il y fait le pouvoir agir. Et de même que l'être créé ne laisse pas d'être, pour être d'un autre, c'est-à-dire, pour être de Dieu; au contraire il est ce qu'il est, à cause qu'il est de Dieu: il faut entendre de même, que l'agir créé ne laisse pas, si on peut parler de la sorte, d'être un agir, pour être de Dieu; au contraire il est d'autant plus agir, que Dieu lui donne de l'être. Tant s'en faut donc que Dieu, en causant l'action de la créature, lui ôte d'être action, qu'au contraire il

le lui donne ; parce qu'il faut qu'il lui donne tout ce qu'elle a , & tout ce qu'elle est : & plus l'action de Dieu sera conçûë comme immediate , plus elle sera conçûë comme donnant immédiatement , & à chaque créature , & à chaque action de la créature , toutes les propriétés qui leur conviennent. Ainsi, loin qu'on puisse dire, que l'action de Dieu sur la nôtre lui ôte sa liberté , au contraire il faut conclure que notre action est libre *à priori* , à cause que Dieu la fait être libre. Que si on attribuoit à un autre qu'à notre Auteur , de faire en nous notre action , on pourroit croire qu'il blefferoit notre liberté , & romproit , pour ainsi dire , en le remuant , un ressort si délicat , qu'il n'auroit point fait : mais Dieu n'a garde de rien ôter à son ouvrage

## LIBRE ARBITRE. 113

vrage par son action, puisqu'il y fait au contraire tout ce qui y est, jusqu'à la dernière précision; & qu'il fait par conséquent non-seulement notre choix, mais encore dans notre choix la liberté même.

Pour mieux entendre ceci, il faut remarquer que, selon ce qui a été dit, Dieu ne fait pas notre action comme une chose détachée de nous; mais que faire notre action, c'est faire que nous agissions: & faire dans notre action sa liberté, c'est faire que nous agissions librement; & le faire, c'est vouloir que cela soit: car faire à Dieu, c'est vouloir. Ainsi pour entendre que Dieu fait en nous nos volontés libres, il faut entendre seulement qu'il veut que nous soions libres. Mais il ne veut pas seulement que nous soions libres en puissance, il veut

K

114 TRAITÉ DU  
que nous soions libres en exer-  
cice : & il ne veut pas seulement  
en general que nous exercions  
notre liberté , mais il veut que  
nous l'exercions par tel & tel  
acte. Car lui dont la science &  
la volonté vont toujours jusqu'à  
la dernière précision des choses ,  
ne se contente pas de vouloir  
qu'elles soient en general ; mais  
il descend à ce qui s'appelle tel  
& tel , c'est-à-dire , à ce qu'il y  
a de plus particulier ; & tout ce-  
la est compris dans ses decrets.  
Ainsi Dieu veut dès l'éternité ,  
tout l'exercice futur de la liber-  
té humaine , en tout ce qu'il a  
de bon & de réel. Qu'y a-t-il  
de plus absurde que de dire , qu'il  
n'est pas , à cause que Dieu veut  
qu'il soit ? Ne faut-il pas dire au  
contraire , qu'il est , parce que  
Dieu le veut ; & que , comme  
il arrive que nous sommes libres

## LIBRE ARBITRE. 115

par la force du decret qui veut que nous soions libres , il arrive aussi que nous agissons librement en tel & tel acte , par la force du même decret qui descend à tout ce détail ?

Ainsi ce decret divin sauve parfaitement notre liberté ; car la seule chose qui suit en nous en vertu de ce decret , c'est que nous fassions librement tel & tel acte. Et il n'est pas nécessaire que Dieu , pour nous rendre conformes à son decret , mette autre chose en nous , que notre propre détermination ; ou qu'il l'y mette par autre que par nous. Comme donc il seroit absurde de dire , que notre propre détermination nous ôtât notre liberté ; il ne le seroit pas moins de dire , que Dieu nous l'ôtât par son decret : & comme notre volonté , en se déterminant elle-

K ij

même à choisir une chose plutôt que l'autre , ne s'ôte pas le pouvoir de choisir entre les deux ; il faut conclure de même , que ce decret de Dieu ne nous l'ôte pas. Car le propre de Dieu , c'est de vouloir ; & en voulant , de faire dans chaque chose , & dans chaque acte , ce que cette chose & cet acte fera & doit être. Et comme il ne répugne pas à notre choix & à notre détermination de se faire par notre volonté , puisqu'au contraire telle est sa nature ; il ne lui répugne non plus de se faire par la volonté de Dieu qui la veut , & la fera être telle qu'elle seroit , si elle ne dépendoit que de nous. En effet , nous pouvons dire , que Dieu nous fait tels que nous serions nous-mêmes , si nous pouvions être de nous-mêmes ; parce qu'il nous fait dans tous les

## LIBRE ARBITRE. 117

principes , & dans tout l'état de notre être. Car , à parler proprement , l'état de notre être , c'est d'être tout ce que Dieu veut que nous soions. Ainsi il fait être homme , ce qui est homme ; & corps , ce qui est corps ; & pensée , ce qui est pensée ; & passion , ce qui est passion ; & action , ce qui est action ; & nécessaire , ce qui est nécessaire ; & libre , ce qui est libre ; & libre en acte & en exercice , ce qui est libre en acte & en exercice : car c'est ainsi qu'il fait tout ce qu'il lui plaît dans le ciel & dans la terre , & que dans sa seule volonté suprême est la raison *à priori* de tout ce qui est.

On voit par cette doctrine , comment toutes choses dépendent de Dieu ; c'est qu'il ordonne premièrement , & tout vient après : & les créatures libres ne

font pas exceptées de cette loi ; le libre n'étant pas en elles une exception de la commune dépendance , mais une différente maniere d'être rapporté à Dieu. En effet , leur liberté est créée , & elles dépendent de Dieu même comme libres ; d'où il s'enfuit qu'elles en dépendent même dans l'exercice de leur liberté. Et il ne suffit pas de dire , que l'exercice de la liberté dépend de Dieu , parce qu'il est en son pouvoir de nous l'ôter ; car ce n'est pas ainsi que nous entendons que Dieu est maître des choses : & nous concevons mal sa souveraineté absolüe , si nous ne disons , qu'il est le maître & de les empêcher d'être , & de les faire être ; & c'est parce qu'il peut les faire être , qu'il peut aussi les empêcher d'être. Il peut donc également , & empê-

cher d'être, & faire être l'exercice de la liberté; & il n'a pour cela qu'à le vouloir. Car il le faut dire souvent, à Dieu faire, c'est vouloir qu'une chose soit: après quoi il n'y a rien à craindre pour nous dans l'action toute-puissante de Dieu, puisque son decret qui fait tout, enfermant notre liberté, & son exercice, si par l'évenement il la détruisoit, il ne seroit pas moins contraire à lui-même qu'à elle.

Ainsi, concluent les Théologiens dont nous expliquons les sentimens, pour accorder le decret & l'action toute-puissante de Dieu, avec notre liberté, on n'a pas besoin de lui donner un concours qui soit prêt à tout indifferemment, & qui devienne ce qu'il nous plaira: encore moins de lui faire attendre à quoi notre volonté se portera.

pour former ensuite à jeu sûr son décret sur nos résolutions. Car sans ce foible menagement, qui brouille en nous toute l'idée de première cause, il ne faut que considérer que la volonté divine, dont la vertu infinie atteint tout non-seulement dans le fond, mais dans toutes les manières d'être, s'accorde par elle-même avec l'effet tout entier, où elle met tout ce que nous y concevons, en ordonnant qu'il sera avec toutes les propriétés qui lui conviennent.

Au reste, le fondement principal de toute cette doctrine est si certain, que toute l'Ecole en est d'accord. Car comme on ne peut poser qu'il y ait un Dieu, c'est-à-dire, une cause première & universelle, sans croire en même tems qu'elle ordonne tout, & qu'elle fait tout immédiatement,

## LIBRE ARBITRE. 121

ment ; de là vient qu'on a établi un concours immédiat de Dieu , qui atteint en particulier toutes les actions de la créature , même les plus libres : & le peu de Théologiens qui s'oppose à ce concours , sont condamnés de témérité par tous les autres. Mais si on embrasse ce sentiment pour sauver la notion de cause première , il la faut donc sauver en tout ; c'est-à-dire , que dès qu'on nomme la cause première , il faut la faire par-tout aller devant : & si on songe à l'accorder avec son effet , il faut fonder cet accord sur ce qu'elle est cause , & cause encore qui n'agissant pas avec une impetuosité aveugle , ne fait ni plus ni moins qu'elle veut ; ce qui fait qu'elle ne craint pas de prévenir son effet en tout & par-tout ; parce qu'assurée de sa propre vertu ,

L

elle sçait qu'aïant commencé, tout suivra précisément comme elle l'ordonne, sans qu'elle ait besoin pour cela de consulter autre chose qu'elle-même.

Tel est le sentiment de ceux qu'on appelle Thomistes; voila ce que veulent dire les plus habiles d'entre eux, par ces termes de *prémotion*, & *prédétermination physique*, qui semblent si rudes à quelques-uns; mais qui étant entendus, ont un si bon sens. Car enfin ces Théologiens conservent dans les actions humaines l'idée toute entière de la liberté, que nous avons donnée au commencement: mais ils veulent que l'exercice de la liberté ainsi défini, ait Dieu pour cause première, & qu'il l'opere non-seulement par les attrait qui le précédent, mais encore dans ce qu'il a de plus intime: ce qui

## LIBRE ARBITRE. 123

leur paroît d'autant plus nécessaire, qu'il y a plusieurs actions libres, comme il a été remarqué, où nous ne sentons aucun plaisir, ni aucune suavité, ni enfin aucune autre raison qui nous y porte, que notre seule volonté; ce qui ôteroit ces actions à la providence, & même à la préscience divine, selon les principes que nous avons établis, si on ne reconnoissoit que Dieu atteint, pour ainsi parler, toute action de nos volontés dans son fond, donnant immédiatement & intimement à chacune tout ce qu'elle a d'être.





## LIBRE ARBITRE. 125

mieux pensé , nous avons enfin reconnu qu'un corps n'a aucune action , ni pour se mouvoir lui-même , ni pour mouvoir un autre corps ; & que notre ame n'en a point aussi pour mouvoir nos membres ; mais que c'est le Moteur universel de tous les corps qui , selon les regles qu'il a établies, meut un certain corps à l'occasion du mouvement de l'autre , & meut aussi nos membres à l'occasion de nos volontés. Nous pouvons penser, dit-on, que nous sommes trompés , en croiant que nous sommes libres , comme en croiant que nous sommes mouvans , ou même que les corps le sont ; & à la fin il faudra dire , qu'il n'y a que Dieu seul qui agisse , & par conséquent que lui seul de libre ; comme il n'y a que lui seul qui soit le moteur de tous les corps.

L iij

Il faut ici démêler toutes les idées que nous avons sur la cause du mouvement. Premièrement, nous sentons que nos corps se meuvent, & il n'y a personne qui ne croie faire quelque action en se remuant. Nous trompons-nous en cela ? Nullement : car il est vrai que nous voulons ; & que vouloir, c'est une action véritable. Mais nous croions que cette action a son effet sur nos corps. Nous avons raison de le croire, puisqu'en effet nos membres se meuvent, ou se reposent au commandement de la volonté. Mais que faut-il penser d'une certaine faculté motrice qui a dans l'ame, selon quelques-uns, son action particuliere distincte de la volonté ? Qu'on la croie, si on peut l'entendre, je n'ai pas besoin ici de m'y opposer : mais il faut du moins qu'on m'avouë

que quand on pourroit trouver par raisonnement une telle faculté motrice, toujours est-il véritable que nous ne sentons en nous-mêmes ni elle, ni son action; & que dans les mouvemens de nos membres, nous n'avons d'idée distincte d'aucune action, que de notre volonté & de notre choix. Mais si quelqu'un s'en veut tenir là, sans rien admettre de plus, pourra-t-il dire, que notre volonté meut nos membres, ou qu'elle est la cause de leur mouvement? Il le pourra dire sans difficulté; car tout le langage humain appelle cause ce qui étant une fois posé, on voit suivre aussitôt un certain effet: ainsi nous connoissons distinctement qu'en mouvant nos membres, nous faisons une certaine action qui est de vouloir; & que de cette action

L iij

fuit le mouvement. Si nous n'entendons autre chose, quand nous disons que nos volontés sont la cause du mouvement de nos membres, ce sentiment est très-veritable. On trouvera les idées que nous avons de la liberté aussi claires que celles-là, & par conséquent aussi certaines. On les peut donc raisonnablement comparer ensemble : mais si on compare à l'idée de la liberté, celle que quelques-uns se veulent former d'une certaine faculté motrice distincte de la volonté, on comparera une chose claire, & dont on ne peut douter, avec une chose confuse, dont on n'a aucun sentiment, ni aucune idée.

Au reste, quand nous sentons la pesanteur de nos membres, nous voïons clairement par là, qu'ils sont entraînés par le mou-

## LIBRE ARBITRE. 129

vement universel du monde ; & par conséquent qu'ils ont pour moteur celui qui agite toute la machine. Que si nous leur pouvons donner un mouvement détaché de l'ébranlement universel , & même qui lui soit contraire , en poussant par en haut , par exemple , notre bras , que l'impression commune de toute la machine tire en bas ; on voit bien qu'il n'est pas possible qu'une si petite partie de l'Univers , c'est-à-dire , l'homme , puisse prévaloir d'elle-même sur l'effort du tout. On voit aussi par les convulsions , & les autres mouvemens involontaires , combien peu nous sommes maîtres de nos membres : de sorte qu'on doit penser que le même Dieu qui meut tous les corps , selon de certaines loix , en exempte cette petite partie de la masse

qu'il a voulu unir à notre ame ,  
& qu'il lui plaît de mouvoir en  
conformité de nos volontés.

Voila ce que nous pouvons  
connoître clairement touchant  
le mouvement de nos membres.  
Je n'empêche pas qu'outre cela ,  
on n'admette , si on veut , dans  
l'ame une certaine faculté de  
mouvoir le corps , & qu'on ne  
lui donne une action particulie-  
re : il me suffit que , soit qu'on  
admette , soit qu'on rejette cette  
action , cela ne fait rien à la li-  
berté. Car ceux qui admettent  
dans nos ames cette action qu'ils  
n'entendent pas, admettront bien  
plus facilement l'action de la li-  
berté , dont ils ont une idée si  
claire ; & ceux qui ne voudront  
pas reconnoître cette faculté mo-  
trice , ni son action , seront d'un  
très-mauvais raisonnement , s'ils  
sont tentés de rejeter la con-

## LIBRE ARBITRE. 131

noissance de leur liberté, qu'ils ont si distincte, parce qu'ils se feront défaits de l'impression confuse d'une faculté, & d'une action de leur ame qu'ils n'ont jamais ni sentie, ni entendue.

Il faut dire la même chose touchant l'action que quelques-uns attribuent aux corps pour se mouvoir les uns les autres. Ceux qui ne peuvent concevoir qu'un corps tombe, sans agir sur lui-même, ni qu'il se fasse ceder la place, sans agir sur celui qu'il pousse, concevront beaucoup moins que l'ame choisisse sans exercer quelque action : & comme ils veulent que les corps ne laissent pas d'être conçus comme agissans, quoique le premier moteur soit la cause de leur action ; ils n'auront garde de conclure que l'ame n'agisse pas, sous prétexte que son action recon-

noît Dieu pour la cause. Car ils tiennent pour assuré que deux causes peuvent agir subordonnément, & que l'action de Dieu n'empêche pas celle des causes secondes. Nous n'avons donc ici à nous défendre que contre ceux qui rejettent l'action des corps avec Platon; & nous dirons à ceux-là ce que nous leur avons déjà dit, quand ils comparoient leur liberté avec une certaine faculté motrice de leur ame, inconnuë à elle-même. Puisqu'ils ne rejettent cette action des corps, que parce qu'ils soutiennent qu'elle n'est pas intelligible; devant que de pousser leur conséquence jusqu'à l'action de la volonté, ils doivent considérer auparavant s'il n'est pas certain qu'ils l'entendent. Mais afin de les aider dans cette considération, en leur montrant la pro-

## LIBRE ARBITRE. 133

différente différence qu'il y a entre l'action que quelques-uns attribuent aux corps , & celle que nous attribuons à nos volontés , examinons dans le détail ce que nous concevons distinctement dans les corps ; après quoi nous repasserons sur ce que nous avons connu distinctement dans nos âmes.

Nous voyons qu'un certain corps étant mû selon les loix de la nature , il faut qu'un autre corps le soit aussi. Nous voyons dans un corps que d'avoir une certaine figure , par exemple , d'être aigu , le dispose à communiquer à un autre corps une certaine espèce de mouvement ; par exemple , d'être divisé. Nous ne nous trompons point en cela ; & pour exprimer cette vérité , nous disons que d'être aigu dans un couteau , est la cause de ce

## 134 TRAITE' DU

qu'il coupe; & qu'être continuellement agité dans l'eau, est la cause de ce que la rouë d'un moulin tourne sans cesse; & que c'est à cause des trous qui sont dans un crible, que certains grains peuvent passer à travers. Tout cela est très-veritable, & ne veut dire autre chose, sinon que le corps est tellement disposé, ou par sa figure, ou par son mouvement, que de son mouvement, ou de sa figure il s'ensuit qu'un tel corps, & non un autre, est mû de telle maniere, plutôt que d'une autre. Voilà ce que nous entendons clairement dans les corps. Que si nous passons de là à y vouloir mettre une certaine vertu active, distincte de leur étendue, de leur figure, & de leur mouvement, nous dirons plus que nous n'entendons. Car nous ne

## LIBRE ARBITRE. 135

concevons rien dans un corps par où il soit entendu en mouvoir un autre , si ce n'est son mouvement. Quand une pierre jettée emporte une feuille , ou un fruit qu'elle atteint , ce n'est que par son mouvement qu'elle l'atteint & l'emporte. C'est en vain qu'on voudroit s'imaginer que le mouvement soit une action dans la pierre , plutôt que dans la feuille , puisqu'il est partout de même nature : & que la pierre , qui est ici considérée comme mouvante , en effet est elle-même jettée. Et non-seulement la rouë du moulin , mais la riviere elle-même doit recevoir son mouvement d'ailleurs. Que si on dit , que la riviere fait aller la rouë , c'est qu'on regarde par où la matiere commence à s'ébranler , & par où le mouvement se communique. Ainsi en

considerant cette rouë qui tourne , on voit bien que ce n'est pas elle qui donne lieu au mouvement de l'eau ; mais au contraire que c'est la rapidité de l'eau qui donne lieu au mouvement de la rouë. En ce sens , on peut regarder la riviere comme la cause , & le mouvement de la rouë comme l'effet. Mais en remontant plus haut à la source du mouvement , on trouve que tout ce qui se meut est mû d'ailleurs , & que toute la matiere demande un moteur ; de sorte qu'en elle-même , elle est toujours purement passive , comme Platon l'a dit expressément ; & qu'encore qu'un mouvement particulier donne lieu à l'autre , tout le mouvement en general n'a d'autre cause que Dieu. Et on se trompe visiblement , quand on s' imagine que tout ce qu'on ex-  
prime

## LIBRE ARBITRE. 137

prime par le verbe actif, soit également actif. Car quand on dit, que la terre pousse beaucoup d'herbe, ou qu'une branche a poussé un grand rejetton, si peu qu'on approfondisse, on voit bien qu'on ne veut dire autre chose, sinon que la terre est pleine de sucs, & qu'elle est disposée de sorte que les rayons du soleil donnant dessus, il faut que ces sucs s'élevent. Et ces rayons pour cela n'en font pas plus agissans d'une action proprement dite, non plus que la pierre jettée dans l'eau n'est pas véritablement agissante, quand elle la fait rejaillir en donnant dessus; car on voit manifestement qu'elle est poussée par la main: & on ne la doit pas trouver plus agissante, quand elle tombe par sa pesanteur, puisqu'elle n'est pas moins poussée dans ce mouve-

M

ment , pour être poussée par une cause qui ne paroît pas.

Ceux donc qui mettent dans les corps des vertus actives , ou des actions veritables , n'en ont aucune idée distincte ; & ils verront , s'ils y regardent de près , que trouvant en eux-mêmes une action quand ils se meuvent , c'est-à-dire , l'action de la volonté ; par là il prennent l'habitude de croire que tout ce qui est mis sans cause apparente , exerce quelque action semblable à la leur. C'est ainsi qu'on s'imagine qu'un corps qui en presse d'autres , & peu à peu s'y fait un passage , fait un effort tout semblable à celui que nous faisons pour passer à travers d'une multitude ; ce qui est vrai en ce qui est purement du corps : mais notre imagination nous abuse , quand elle prend occasion de là de met-

re quelque action dans les corps; & on voit bien que cette pensée ne vient d'autre chose, sinon qu'étant accoutumés à trouver en nous une véritable action, c'est-à-dire, notre volonté jointe aux mouvemens que nous faisons, nous transportons ce qui est en nous aux corps qui nous environnent.

Ainsi dans l'action que nous attribuons aux corps, nous ne trouvons rien de réel, sinon que leurs figures & leurs mouvemens donnent lieu à certains effets. Tout ce qu'on veut dire au delà, n'est ni entendu, ni défini; mais il n'en est pas de même de l'action que nous avons mise dans notre ame. Nous entendons clairement qu'elle veut son bien, & qu'elle veut être heureuse; nous sçavons très-certainement qu'elle ne délibere jamais si elle veut

M. ij

son bonheur ; mais que toute sa consultation se tourne aux moïens de parvenir à cette fin. Nous sentons qu'elle délibere sur ces moïens , & qu'elle en choisit l'un plutôt que l'autre. Ce choix est bien entendu , & il enferme dans sa notion une action véritable. Nous avons même une notion d'une action de cette nature qui ne peut convenir qu'à un être créé , puisque nous avons une idée distincte d'une liberté qui peut pécher , & que nous nous attribuons à nous-mêmes les fautes que nous faisons. Nous concevons donc en nous une liberté qui se trouve & dans notre fond , c'est-à-dire , dans l'ame même , & dans nos actions particulieres ; car elles sont faites librement : & nous avons défini en termes très-clairs , la liberté qui leur convient. Mais

## LIBRE ARBITRE. 141

pour avoir bien entendu cette liberté qui est dans nos actions, il ne s'enfuit pas pour cela que nous la devions entendre comme une chose qui n'est pas de Dieu. Car tout ce qui est hors de lui, en quelque maniere qu'il soit, vient de cette cause; & parce qu'il fait en chaque chose tout ce qui lui convient par sa définition, il faut dire, que comme il fait dans le mouvement tout ce qui est compris dans la définition du mouvement; il fait dans la liberté de notre action, tout ce que contient la définition d'une action de cette nature. Il y est donc, puisque Dieu l'y fait; & l'efficace toute puissante de l'operation divine n'a garde de nous ôter notre liberté, puisqu'au contraire elle la fait & dans l'ame, & dans ses actes. Ainsi on peut dire, que c'est

Dieu qui nous fait agir , sans craindre que pour cela notre liberté soit diminuée; puisqu'enfin il agit en nous comme un principe intime & conjoint , & qu'il nous fait agir comme nous nous faisons agir nous-mêmes , ne nous faisant agir que par notre propre action , qu'il veut, & fait, en voulant que nous l'exercions avec toutes les propriétés que sa définition enferme.

Il ne faut donc pas changer la définition de notre action , en la faisant venir de Dieu , non plus qu'il ne faut changer la définition de l'homme , en lui donnant Dieu pour sa cause ; car Dieu est cause au contraire de ce que l'homme est , avec tout ce qui lui convient par sa définition ; & il faut comprendre de même qu'il est la cause immédiate de ce que notre action est ,

LIBRE ARBITRE. 143  
avec tout ce qui lui convient par  
son essence.



## CHAPITRE X.

*La difference des deux états de  
la nature humaine, innocente,  
& corrompue, assignés selon  
les principes posés.*

**C**ELA étant, on doit com-  
prendre que la difference  
de l'état où nous sommes, avec  
celui de la nature innocente, ne  
consiste pas à faire dépendre de  
la volonté divine les actes de la  
volonté humaine, en l'un de ces  
états, plutôt qu'en l'autre; puis-  
que ce n'est pas le péché qui éta-  
blit en nous cette dépendance :  
& qu'elle est en l'homme, non  
par sa blessure, mais par sa pre-  
miere institution, & par la con-

dition essentielle de son être. Et c'est en vain qu'on diroit, que Dieu agit davantage dans la nature corrompue, que dans la nature innocente; puisqu'au contraire il faut concevoir qu'étant la source du bien, & de l'être, il agit toujours plus, où il y a plus de l'un & de l'autre.

Il ne faut non plus établir la différence de ces deux états dans l'efficace des decrets divins, ni dans la certitude des moïens dont Dieu se sert pour les accomplir. Car la volonté divine est en tout état efficace par elle-même, & contient en elle-même tout ce qu'il faut pour accomplir ses decrets. En un mot, l'état du péché ne fait pas que la volonté de Dieu soit plus efficace, ou plus absolue; & l'état d'innocence ne fait pas que la volonté de l'homme soit moins dépendante.

LIBRE ARBITRE. 145  
dépendante. Ce n'est donc pas  
de ce côté-là qu'il faut aller re-  
chercher la difference des deux  
états , qui en cela conviennent  
ensemble : mais il faut conside-  
rer précisément les dispositions  
qui sont changées par la mala-  
die , & juger par-là de la nature  
du remede que Dieu y appor-  
te. Et quoique ce ne soit pas no-  
tre dessein de traiter à fond cet-  
te difference , nous remarque-  
rons en passant , que le change-  
ment le plus essentiel que le pé-  
ché ait fait dans notre ame , c'est  
qu'un attrait indélibéré du plai-  
sir sensible prévient tous les ac-  
tes de nos volontés. C'est en cela  
que consiste notre langueur &  
notre foiblesse , dont nous ne  
serons jamais guéris , que Dieu  
ne nous ôte cet attrait sensible ,  
ou du moins ne le modere par  
un autre attrait indélibéré du

N

146 T R A I T E' D U  
plaisir intellectuel. Alors si par  
la douceur du premier attrait ,  
notre ame est portée au bien sen-  
sible ; par le moien du second ,  
elle sera rappelée à son verita-  
ble bien , & disposée à se ren-  
dre à celui de ces deux attraits  
qui sera superieur. Elle n'avoit  
pas besoin , quand elle étoit sai-  
ne , de cet attrait prévenant , qui  
avant toute délibération de la  
volonté , l'incline au bien veri-  
table ; parce qu'elle ne sentoit  
pas cet autre attrait , qui avant  
toute délibération , l'incline tou-  
jours au bien apparent. Elle étoit  
née maitresse absoluë des sens ,  
connoissant parfaitement son  
bien , qui est Dieu ; munie de  
routes les graces qui lui étoient  
nécessaires pour s'élever à ce bien  
suprême ; l'aimant librement de  
tout son cœur , & se plaisant  
d'autant plus dans son amour ,

LIBRE ARBITRE. 147  
qu'il lui venoit de son propre  
choix. Mais ce choix , pour lui  
être propre , n'en étoit pas moins  
de Dieu , de qui vient tout ce  
qui est propre à la créature ; qui  
fait même qu'une telle chose lui  
est propre plutôt qu'une autre ,  
& que rien ne lui est plus pro-  
pre , que ce qu'elle fait si libre-  
ment.

En cet état , où nous regar-  
dons la volonté humaine , on  
voit bien qu'elle n'a rien en elle-  
même qui l'applique à une cho-  
se plutôt qu'à l'autre , que sa pro-  
pre détermination ; qu'il ne faut  
point pour la faire libre la ren-  
dre indépendante de Dieu , par-  
ce qu'étant le maître absolu de  
tout ce qui est , il n'a qu'à vou-  
loir , pour faire que les êtres li-  
bres agissent librement ; & pour  
faire que les corp, qui ne sont pas  
libres , soient mus par nécessité.

N ij

## 148 TRAITE' DU

C'est ainsi que raisonnent ces Théologiens ; & l'abregé de leur doctrine , c'est que Dieu , parce qu'il est Dieu , doit mettre par sa volonté , dans sa créature libre , tout ce en quoi consiste essentiellement sa liberté , tant dans le principe, que dans l'exercice ; sans qu'on pense que pour cela cette liberté soit détruite , puisqu'il n'y a rien qui convienne moins à celui qui fait , que de ruiner , & de détruire.

Cette maniere de concilier le libre arbitre avec la volonté de Dieu , paroît la plus simple , parce qu'elle est tirée seulement des principes essentiels qui constituent la créature , & ne suppose autre chose que les notions précises que nous avons de Dieu , & de nous-mêmes.



## C H A P I T R E X I.

*Des Actions mauvaises , & de leurs causes.*

**O**N peut entendre , ce me semble , par ces principes , ce que Dieu fait dans les mauvaises actions de la créature. Car il fait tout le bien , & tout l'être qui s'y trouve ; de sorte qu'il y fait même le fond de l'action , puisque le mal n'étant autre chose que la corruption du bien , & de l'être , son fond est par conséquent dans le bien , & dans l'être même.

C'est de quoi toute la Théologie est d'accord. Ceux qui admettent le concours que l'Ecole appelle simultanée , reconnoissent cette vérité , aussi-bien que

N iij

150 T R A I T E' D U  
ceux qui donnent à Dieu une  
action prévenante : & pour en-  
tendre distinctement tout le  
bien que ce premier Etre opere  
en nous , il ne faut que confi-  
derer tout ce qu'il y a de bon  
dans le mal que nous faisons.  
Le plaisir que nous recherchons,  
& qui nous fait faire tant de mal,  
est bon de soi , & il est donné  
à la créature pour un bon usage.  
Ne vouloir manquer de rien , ne  
vouloir avoir aucun mal , ni rien  
par conséquent qui nous nuise ,  
tout cela est bon visiblement ,  
& fait partie de la félicité pour  
laquelle nous sommes nés. Mais  
ce bien recherché mal à propos ,  
est la cause qui nous pousse à  
la vengeance , & à mille autres  
excès. Si on maltraite un hom-  
me , si on le tuë , cette action  
peut être commandée par la Ju-  
stice , & par conséquent peut

LIBRE ARBITRE. 151  
être bonne. Commander , est bon , être riche est bon ; & ces bonnes choses mal prises , & mal desirées , font néanmoins tout le mal du monde.

Si toutes ces choses sont bonnes , il est clair que le desir de les avoir enferme quelque bien. Qu'un Ange se soit admiré & aimé lui-même , il a admiré & aimé une bonne chose. En quoi donc peche-t-il dans cette admiration & dans cet amour , si ce n'est qu'il ne l'a point rapporté à Dieu ? Que s'il a crû que c'étoit un souverain plaisir de s'aimer soi-même , sans se rapporter à un autre , il ne s'est point trompé en cela ; car ce plaisir en effet est si grand , que c'est le plaisir de Dieu. L'Ange devoit donc aimer ce plaisir , non en lui-même , mais en Dieu , se plaissant en son Auteur par un amour

N iiiij

aussi sincere que reconnoissant ; & faisant sa felicité de la felicité d'un être si parfait , & si bien-faisant. Et quand cet Ange puni de son orgueil , commence à haïr Dieu qui le châtie , & à souhaiter qu'il ne soit pas , c'est qu'il veut vivre sans peine ; & il a raison de le vouloir , car il étoit fait pour cela , & pour être heureux. Ainsi tout le mal qui est dans les créatures , a son fonds dans quelque bien. Le mal ne vient donc pas de ce qui est , mais de ce que ce qui est , n'est ni ordonné comme il faut , ni rapporté où il faut , ni aimé & estimé où il doit être. Et il est si vrai que le mal a tout son fonds dans le bien , qu'on voit souvent une action qui n'est point mauvaise , le devenir , en y joignant une chose bonne. Un homme fait une chose qu'il ne croit pas

## LIBRE ARBITRE. 153.

défenduë : cette ignorance peut être telle , qu'elle l'excusera de tout crime ; & pour y mettre du crime , il ne faut qu'ajôûter à la volonté la connoissance du mal. Cependant la connoissance du mal est bonne , & cette connoissance qui est bonne , ajôûtée à la volonté , la rend mauvaise , elle qui étant seule, pourroit être bonne : tant il est vrai que le mal de tous côtés suppose le bien. Et si on demande , par où le mal peut trouver entrée dans la créature raisonnable , au milieu de tant de bien que Dieu y met , il ne faut que se souvenir qu'elle est libre , & qu'elle est tirée du néant. Parce qu'elle est libre , elle peut bien faire ; & parce qu'elle est tirée du néant , elle peut faillir : car il ne faut pas s'étonner que venant , pour ainsi dire , & de Dieu , & du néant ,

comme elle peut par sa volonté s'élever à l'un, elle puisse aussi par sa volonté retomber dans l'autre, faute d'avoir tout son être, c'est-à-dire, toute sa droiture. Or le manquement volontaire de cette partie de sa perfection, c'est ce qui s'appelle péché, que la créature raisonnable ne peut jamais avoir que d'elle-même; parce que telle est l'idée du péché, qu'il ne peut avoir pour sa cause, qu'un être libre tiré du néant.

Telle est la cause du péché, si toutefois le péché peut avoir une véritable cause. Mais pour parler plus proprement, comme le néant n'en a point, le péché, qui est un défaut, & une espèce de néant, n'en a point aussi: & comme si la créature n'est rien d'elle-même, c'est de son propre fonds, & non pas de Dieu qu'elle a cela; elle ne peut aussi

## LIBRE ARBITRE. 155

avoir que d'elle-même, & d'être capable de faillir, & de faillir en effet : mais elle a le premier nécessairement, & le second librement ; parce que Dieu l'ayant trouvée capable de faillir par sa nature, la rend capable de bien faire par sa grace.

Ainsi nous avons fait voir, qu'à la réserve du péché, qui ne peut par son essence être attribué qu'à la créature, tout le reste de ce qu'elle a dans son fonds, dans sa liberté, dans ses actions, doit être attribué à Dieu ; & que la volonté de Dieu qui fait tout, bien-loin de rendre tout nécessaire, fait au contraire dans le nécessaire, aussi-bien que dans le libre, ce qui fait la différence de l'un & de l'autre.





